



25 AU 28 MAI
2023
48^{ème} ÉDITION

BOUCLES DE LA
MAYENNE



Crédit Mutuel



CRÉATION GRAPHIQUE: PRJ STUDIO | CONTACT@FRANZREINANJOLY.COM

25 MAI | ESPACE MAYENNE LAVAL (PROLOGUE)
26 MAI | SAINT-MARS-SUR-COLMONT | LASSAY-LES-CHÂTEAUX
27 MAI | RENAULT SAINT-BERTHEVIN | MESLAY-DU-MAINE
28 MAI | MONTSÛRS | LAVAL



LAVAJ





Pierrick GUESNÉ
Président des Boucles
de la Mayenne

Oubliez tout !

Vous faites quoi à la Pentecôte ? Cette question, on vous l'a peut-être déjà posée et vous n'avez pas forcément su quoi répondre ou plutôt si, mais la perspective ne vous enchantait pas franchement. Alors oubliez tout ! Oubliez ce petit week-end en amoureux au Croisic session de rattrapage d'une Saint-Valentin lamentablement manquée, oubliez le week-end dans la belle-famille et son lundi férié bonus, oubliez l'atelier bricolage avec votre beau-frère, la chambre du petit peut bien attendre quelques jours, non ? Oubliez tout et rejoignez-nous du 25 au 28 mai, pour quatre jours de cyclisme en fête ou de fête du cyclisme. À vous de choisir la formule, elles fonctionnent toutes les deux !

Cette édition 2023 et celle du retour aux « fondamentaux » comme dirait l'entraîneur de rugby sauce béarnaise. Au premier rang desquels, le retour du prologue dans les rues de Laval ! Attention cependant de ne pas vous tromper d'adresse. L'organisation a décidé de proposer un nouveau tracé, légèrement plus court, mais qui s'annonce spectaculaire. Et que rêver de mieux qu'un départ et une arrivée à proximité de l'Espace Mayenne, là où

le cœur des grands événements mayennais bat plus fort qu'ailleurs. Je suis convaincu que nous saurons nous montrer à la hauteur de ce, désormais, haut lieu du sport mayennais.

Merci aux communes de Saint-Mars-sur-Colmont, Lassay-les-Châteaux, Meslay-du-Maine, Montsûrs, Laval, villes hôtes des Boucles, sans oublier la

concession Renault Saint-Berthevin. Merci aussi à tous les bénévoles, aux fidèles partenaires publics et privés, aux forces de sécurité, à l'ensemble des villages traversés, aux équipes et bien sûr merci à toi public, sur les bords des routes, impatient de retrouver la caravane publicitaire et les champions, en toute sécurité bien sûr.

Et puis vraiment, mais vraiment si vous ne pouvez pas faire autrement que de manquer les Boucles de Mayenne, voici une astuce. Dégotez une télé ou, discrètement, dégainez votre smartphone pour regarder la chaîne l'Équipe et suivre la diffusion des étapes en ligne (6 heures de direct !), suivies des analyses des journalistes et consultants de notre partenaire télé, le tout, enrobé des plus belles images de la Mayenne vues du ciel... ça vous consolera.

« Rejoignez-nous
du 25 au 28 mai ! »



LES MAILLOTS / SOMMAIRE

LEADERS



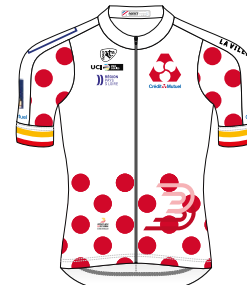
Classement général



Classement par points



Classement des jeunes



Classement meilleur grimpeur

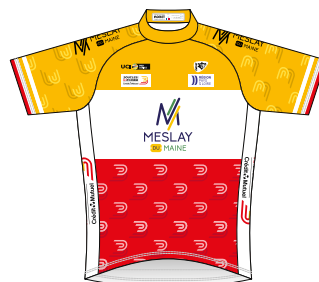
VILLES D'ARRIVEE



PROLOGUE

ESPACE MAYENNE LAVAL

1^{ÈRE} ÉTAPE
SAINT-MARS-SUR-COLMONT
LASSAY-LES-CHÂTEAUX



2^È ÉTAPE
RENAULT SAINT-BERTHEVIN

MESLAY-DU-MAINE

3^È ÉTAPE
MONTSÛRS



LAVAL

SOMMAIRE

P. 03	Les maillots / Sommaire
P. 04	Règlement UCI
P. 06	Règlement des Boucles
P. 07	Palmarès
P. 08	Judi 25 mai 2023
P. 11	Vendredi 26 mai 2023
P. 16	Samedi 27 mai 2023
P. 21	Dimanche 28 mai 2023
P. 27	Les équipes des Boucles de la Mayenne 2023
P. 28	Organisation de l'épreuve
P. 29-30	Renault - Voitures officielles des Boucles de la Mayenne 2023
P. 30	Contacts - Boucles de la Mayenne
P. 31	Motards sécurités et divers

PICTOGRAMMES

- Départ
- Arrivée
- Départ réel
- Kilomètre 30
- Class. meilleur grimpeur
- Sprint bonifications
- Ravito
- Flamme rouge
- Parking équipes
- Parking caravane
- Parking presse
- Point de Passage Obligatoire
- Parking motos sécurité
- Régie La chaîne L'Équipe
- Écran géant
- Parking motos matériel
- Parking gendarmerie
- Parking Shimano
- Parking autres véhicules
- Parking véhicules Renault
- Parking véhicules Crédit Mutuel
- Montée
- Itinéraire neutralisé
- Itinéraire course
- Itinéraire circuit final
- Itinéraire véhicules site
- Déviation équipes
- Déviation caravane
- Déviation autres véhicules

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. Organisation

L'épreuve « Les Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel » est organisée par le POCC Boucles de la Mayenne (Pégase Organisation Courses Cycliste Boucles de la Mayenne) 27 Rue Piednoir 53000 Laval, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Elle se déroule du jeudi 25 au dimanche 28 mai 2023.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Élite. Elle est inscrite au calendrier UCI ProSeries (2.Pro) et attribue les points suivants selon l'article 2.10.008 du règlement de l'UCI :

- au classement général individuel : 200-150-100-125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-10-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-3-3-3-3-3-3-3-3 points aux 40 premiers coureurs classés,
- aux vainqueurs des étapes : 20-15-10-5-3 points aux 5 premiers coureurs classés,
- au porteur du maillot de leader à chaque étape : 5 points.

ARTICLE 3. Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement de l'UCI, l'épreuve est ouverte aux :

- équipes UCI WorldTeam (70 % max),
- équipes UCI ProTeams,
- équipes continentales UCI du pays (en règle suivant l'article 2.1.005 du règlement UCI),
- équipes continentales UCI étrangères (max 2, en règle suivant l'article 2.1.005 du règlement UCI),
- équipes professionnelles cyclo-cross UCI du pays (en règle suivant l'article 2.1.005 du règlement UCI),
- équipes nationales du pays organisateur.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement de l'UCI, le nombre de coureurs par équipe maximum est de 6.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, chaque équipe déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement particulier et s'engage à les respecter.

ARTICLE 4. Permanence

La permanence d'accueil se tient le jeudi 25 mai 2023 à partir de 14h00 : à l'Espace Mayenne au 2 Rue Joséphine Baker, 53000 Laval.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.

La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 16h à la permanence l'Espace Mayenne au 2 Rue Joséphine Baker, 53000 Laval.

ARTICLE 5. Prologue

Selon l'article 2.4.010 du règlement UCI, chaque coureur a l'obligation de se présenter pour contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ. Au moment du départ, un nouveau contrôle peut être effectué. Tout coureur se présentant après son heure de départ est pénalisé de son retard.

L'ordre de départ des équipes est fixé par l'organisateur en accord avec le collège des commissaires ; chaque équipe déterminera l'ordre de départ de ses coureurs (art. 2.6.023). Les départs seront donnés de 1' en 1'.

Dès le départ du premier coureur, l'entraînement est interdit sur le parcours. Le parcours est fermé dès 17h40, fin de la reconnaissance à 18h40.

ARTICLE 6. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence de 157,550 MHz.

ARTICLE 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Shimano avec 4 véhicules (3 voitures et 1 moto).

ARTICLE 8. Incidents de Course dans les trois derniers kilomètres

L'article 2.6.027 du règlement est applicable sur l'édition 2023 des Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel, pas d'arrivée en côte.

ARTICLE 9. Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes en ligne, les délais d'arrivée ont été fixés à :

Pour toutes les étapes : 10 %

Conformément à l'article 2.6.052 du règlement de l'UCI, en cas exceptionnels uniquement, imprévisibles et de force majeure, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. Dans le cas où les coureurs hors délais sont repêchés par le collège des commissaires, ils se verront retirer l'équivalent des points attribués au vainqueur de cette même étape à leur classement général individuel par points même si leur capital en points à ce classement devenait négatif.

ARTICLE 10. Classements

• Classement général individuel au temps "Conseil départemental La MAYENNE" Maillot jaune

Le classement général individuel est établi par l'addition des temps enregistrés par les commissaires chronométrateurs selon les articles 2.6.014 et 2.6.015 du règlement UCI.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors du prologue sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

• Classement par points "Magasins U" Maillot vert

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué :

- Pour le prologue : 20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points aux 15 premiers coureurs classés.
- Pour les 3 étapes en lignes : 25-20-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points aux 15 premiers coureurs classés.
- À chaque sprint intermédiaire : 6-4-2-1 points aux 4 premiers coureurs.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. Nombre de victoires d'étapes.
2. Nombre de victoires dans les sprints bonifications comptant pour le classement général aux points.
3. Classement général individuel au temps.

• Classement du Meilleur Grimpeur "CRÉDIT MUTUEL" Maillot à pois

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes dans les 3 étapes et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes :

- côtes de 1^{ère} catégorie : 8-6-4-2-1 points aux 5 premiers coureurs,
- côtes de 2^{ème} catégorie : 6-4-2-1 points aux 4 premiers coureurs.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. nombre de premières places dans les côtes de 1^{ère} catégorie.
2. nombre de premières places dans les côtes de 2^{ème} catégorie.
3. classement général final au temps.

• Classement des Jeunes "RENAULT" Maillot blanc

L'âge des coureurs disputant ce classement sera déterminé par le comité d'organisation et le collège des commissaires lors de la réunion des directeurs sportifs.

• Prix de la combativité

À chaque étape en ligne, le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif, désigné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve, le lauréat doit se présenter au podium protocolaire, après son arrivée, pour recevoir son prix.

• Classement par Equipes "Conseil Régional des PAYS DE LA LOIRE"

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour.
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour...

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

• Port des Maillots

Conformément à l'article 2.6.018 du règlement UCI, le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant.

- 1) Classement Général aux Temps Conseil départemental La MAYENNE.
- 2) Classement Général aux Points Magasins U.
- 3) Classement du Meilleur Grimpeur CRÉDIT MUTUEL.
- 4) Classement du Meilleur jeune RENAULT.
- 5) Maillot non porté en course : maillot rouge et orange du vainqueur de l'étape.

L'organisateur impose à un autre coureur, classé en ordre utile, le port du maillot non revêtu par le leader si ce leader est leader de plusieurs classements dans l'ordre précisé ci-dessus. Toutefois, si ce coureur doit porter son maillot de champion du monde, de champion national ou le maillot du leader d'une coupe, d'un circuit, d'une série ou d'un classement UCI, il portera ce maillot.

Pour le protocole, et afin de satisfaire les partenaires de l'épreuve, les 4 maillots de leader seront remis.

ARTICLE 11. Bonifications - Reports

Des bonifications en temps (reportées uniquement au classement général individuel) sont attribuées

DU 25 AU 28 MAI 2023

dans toutes les étapes disputées en ligne (art. 2.6.019) : Elles concernent les sprints bonifications et l'arrivée. L'attribution de ces bonifications est la suivante :

- 1°) À chaque sprint bonification, il est attribué respectivement 3", 2" et 1" aux 3 premiers coureurs classés.
- 2°) À l'arrivée des 3 étapes disputées en ligne, il est attribué respectivement 10", 6" et 4" aux 3 premiers coureurs classés.

ARTICLE 12. Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française, s'applique conformément aux dispositions de la loi Française.

ARTICLE 13. Liste des prix et primes

Le montant total des prix des Boucles de la Mayenne-Crédit Mutuel 2023 est de :

- Classement général individuel au temps : 15 910 €.
- Classement des étapes : 31 820 € (4 550 € pour le prologue + 9 090 € par étape en ligne).
- Classement par points : 2 100 €.
- Classement du meilleur grimpeur : 2 100 €.
- Classement du meilleur jeune : 2 100 €.
- Classement par équipes : 4 600 €.
- Prix de la combativité : 690 € (230€ pour chaque étape en ligne).
- Sprint bonification : 1 680 € (280 € pour les 2 premiers sprints de chaque étape en ligne).

PRIX DE COURSES : 61 000 €.

Taxe du syndicat et de la reconversion des coureurs (11,82 %) : 7 210,20 €.

MONTANT TOTAL DES PRIX : 68 210,20 €.

ARTICLE 14. Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :

- Le vainqueur de l'étape : Maillot orange et rouge.
- Le leader du classement général individuel : Mail-

lot jaune « La Mayenne ».

- Le leader du classement par point : Maillot vert « Magasins U ».
- Le leader du classement de meilleur grimpeur : Maillot à pois « Crédit Mutuel ».
- Le leader du classement de meilleur jeune : Maillot blanc « Renault ».
- Le plus combatif de l'étape : Trophée « Crédit Mutuel ».
- Le vainqueur du 1^{er} Sprint bonification « Rillettes Gorronnaises » : Chèque « Rillettes Gorronnaises ».
- Le vainqueur du 2^{ème} Sprint bonification « Duc de Mayenne » : Chèque « Duc de Mayenne ».

Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes après leur arrivée sur le podium RENAULT.

Lors de l'arrivée finale à Laval, l'équipe (coureurs et le directeur sportif) lauréate du classement par équipe devra se présenter au protocole sur le podium RENAULT, 15 minutes après l'arrivée pour recevoir diverses récompenses.

ARTICLE 15. Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 16. Environnement

« Les Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel » mettent en place des ZONES PROPRES de collecte destinées à la récupération des déchets dont une à la suite de la zone de ravitaillement. Les coureurs seront invités à se débarrasser de leurs déchets pendant la traversée de ces zones, le ramassage et le nettoyage seront assurés par les bénévoles de « Maison et Services ». Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 17. Droits à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion des « Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel » la plus

large possible, chaque groupe sportif, et en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants-droits ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, biographies et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre des « Boucles de la Mayenne » de même que la/les marque(s) des équipementiers et sponsors, sous toute forme, surtout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial du dit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné. De même, à l'exception des livres, photos, B.D, sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéo disques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur « Les Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel », des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs aux « Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel », l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation des produits dérivés dits de merchandising.

PLACE	CLASSEMENT PROLOGUE	CLASSEMENT 2 ^{ÈME} ÉTAPE	CLASSEMENT 3 ^{ÈME} ÉTAPE	CLASSEMENT 4 ^{ÈME} ÉTAPE	CLASSEMENT GÉNÉRAL MAILLOT JAUNE	CLASSEMENT PAR POINT MAILLOT VERT	CLASSEMENT GRIMPEUR MAILLOT À POIS	CLASSEMENT JEUNES MAILLOT BLANC	CLASSEMENT PAR ÉQUIPE
	4 550 € / 20	9 090 € / 20	9 090 € / 20	9 090 € / 20	15 910 € / 20	2 100 € / 5	2 100 € / 5	2 100 € / 5	4 600 € / 3
1	1 810 €	3 615 €	3 615 €	3 615 €	6 328 €	875 €	875 €	875 €	2 300 €
2	920 €	1 805 €	1 805 €	1 805 €	3 168 €	525 €	525 €	525 €	1 500 €
3	450 €	905 €	905 €	905 €	1 583 €	350 €	350 €	350 €	800 €
4	225 €	455 €	455 €	455 €	795 €	260 €	260 €	260 €	
5	180 €	365 €	365 €	365 €	638 €	90 €	90 €	90 €	
6	140 €	270 €	270 €	270 €	475 €	VAINQUEUR DU 1 ^{ER} SPRINT BONIFICATION		VAINQUEUR DU 2 ^{ÈME} SPRINT BONIFICATION	
7	140 €	270 €	270 €	270 €	475 €	840 €		840 €	
8	95 €	180 €	180 €	180 €	318 €	2 ^{ème} Étape	280 €	2 ^{ème} Étape	280 €
9	95 €	180 €	180 €	180 €	318 €	3 ^{ème} Étape	280 €	3 ^{ème} Étape	280 €
10	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	4 ^{ème} Étape	280 €	4 ^{ème} Étape	280 €
11	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	COMBATIVITÉ / JOUR		COMBATIVITÉ / JOUR	
12	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	690 €		690 €	
13	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	2 ^{ème} Étape	230 €	4 ^{ème} Étape	230 €
14	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	3 ^{ème} Étape	230 €		
15	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €	TOTAL DES PRIX 68 210,20 €			
16	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €				
17	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €				
18	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €				
19	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €				
20	45 €	95 €	95 €	95 €	165 €				

LE RÈGLEMENT DES BOUCLES 2023

EPREUVE « UCI » PRO-SERIES

LES ÉTAPES : 537,6 km

- 1^{er} JOUR (Jeudi) : PROLOGUE DE 4,1 km
 2^{ème} JOUR (Vendredi) : ÉTAPE EN LIGNE 185,2 km
 3^{ème} JOUR (Samedi) : ÉTAPE EN LIGNE 181,3 km
 4^{ème} JOUR (Dimanche) : ÉTAPE EN LIGNE 167 km

LES BONIFICATIONS

1 ^{ère} étape	km 37,1	km 128	km 152,4	3" 2" 1"
2 ^{ème} étape	km 40,8	km 118,1	km 156,7	3" 2" 1"
3 ^{ème} étape	km 39,1	km 107,8	km 146,2	3" 2" 1"
ARRIVÉE DES 3 ÉTAPES				10" 6" 4"

CLASSEMENT AUX POINTS

MAILLOT VERT : MAGASINS « U »

Suivant règlement U.C.I et F.F.C

Barème classement par points :

- Pour le prologue : 20 - 18 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 -

4 - 3 - 2 - 1 points aux 15 premiers coureurs classés

- Les 3 étapes en ligne : aux 15 premiers

25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

Les Sprints intermédiaires sur les étapes en ligne, attribution des points

aux 4 premiers coureurs :

1 ^{ère} étape	km 37,1	km 128	km 152,4	6-4-2-1
2 ^{ème} étape	km 40,8	km 118,1	km 156,7	6-4-2-1
3 ^{ème} étape	km 39,1	km 107,8	km 146,2	6-4-2-1

CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

MAILLOT À POIS : CRÉDIT MUTUEL

Suivant règlement U.C.I et F.F.C.

Attribution des points comptant pour ce classement

Grimpeurs des côtes 2^{èmes} catégorie aux 4 premiers

6 Pts	4 Pts	2 Pts	1 Pt
-------	-------	-------	------

Grimpeurs des côtes 1^{ère} catégorie aux 5 premiers

8 Pts	6 Pts	4 Pts	2 Pts	1 Pt
-------	-------	-------	-------	------

CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE

MAILLOT BLANC : RENAULT

Suivant règlement U.C.I et F.F.C.

Ce classement est réservé aux jeunes coureurs.

L'âge sera déterminé par le comité de jury et annoncé à la réunion des directeurs sportifs classement général individuel en temps.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

MAILLOT JAUNE :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Suivant règlement U.C.I

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

TROPHÉES : CONSEIL RÉGIONAL

Suivant règlement U.C.I et F.F.C

OBLIGATION DU COUREUR

TOUT COUREUR CONFIRMÉ LEADER DANS UN DES CLASSEMENTS ANNEXES DEVRA SE RENDRE DANS LES 5 MN IMPÉRATIVEMENT AU PODIUM RENAULT POUR LA REMISE DES MAILLOTS. LE DERNIER JOUR SE RENDRONT ÉGALEMENT LE 2^{ème} et le 3^{ème} du CLASSEMENT GÉNÉRAL L'ÉQUIPE LAURÉATE DU CLASSEMENT PAR ÉQUIPE DANS UN DÉLAI MAXI DE 15 MN APRÈS L'ARRIVÉE

LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LES ZONES PROPRES SITUÉES SUR LES 3 ÉTAPES 5 SUR CHAQUE ÉTAPE NOUS LES REMERCIONS À L'AVANCE

À CHAQUE DÉPART D'ÉTAPE, LES COUREURS PORTANT UN MAILLOT DE LEADER DEVRONT SE GROUPEUR SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

LE MAILLOT DE LA VILLE SERA REMIS À CHAQUE VAINQUEUR D'ÉTAPE.

Il ne sera pas porté en course



Benjamin THOMAS, vainqueur de l'édition 2022

PALMARÈS DES 48 ÉDITIONS



Vainqueur de la 1^{ère} étape Andouillé 2022 (J. TESSON)



Vainqueur de la 2^{ème} étape Pré-en-Pail 2022 (B. THOMAS)



Vainqueur de la 3^{ème} étape Château-Gontier-sur-Mayenne 2022 (A. CAPIOT)



Vainqueur de la 4^{ème} étape Laval 2022 (J. MOLANO)

PALMARÈS

1975	A. MESLET	Professionnel
1976	P. TESTIER	
1977	P. GUAY	
1978	M. GOMEZ	Professionnel
1979	M. MADIOT	Professionnel
1980	S. COQUELIN	
1981	R. TREMBLAY	
1982	S. COQUELIN	
1983	H. GRAIGNIC	Professionnel
1984	S. COQUELIN	
1985	H. KRASNAK	
1986	G. LERAY	
1987	P. DALIBARD	Professionnel
1988	L. BEZULT	Professionnel
1989	P. DALIBARD	Professionnel
1990	J.C. ROBIN	Professionnel
1991	P. BASSET	
1992	P. HERVE	Professionnel
1993	D. DERIQUE	Professionnel
1994	G. BIGOT	
1995	S. CONAN	Professionnel
1996	D. DELRIEU	Professionnel
1997	C. THEBAULT	Professionnel
1998	M. LOCATELLI	Professionnel
1999	S. PETILLEAU	Professionnel
2000	S. PETILLEAU	Professionnel
2001	A. CHAUVEAU	
2002	F. BICHOT	Professionnel

LES BOUCLES PASSENT - CLASSE 2

2003	S. GUTTINGER	Suisse
2004	S. DURET	France
2005	A. KUSCHYNSKI	Biélorussie
2006	K. FUKUSHIMA	Japon
2007	N. VOGONDY	France
2008	F. BICHOT	France
2009	J. TOMBAK	Estonie
2010	J. GALLAND	France
2011	J. CASPER	France
2012	L. PICHON	France
2013	D. VEILLEUX	Canada

LES BOUCLES PASSENT - CLASSE 1

2014	S. ROSSETTO	France
2015	A. TURGIS	France
2016	B. COQUARD	France
2017	M. VAN DER POEL	Hollande
2018	M. VAN DER POEL	Hollande
2019	T. FERASSE	France

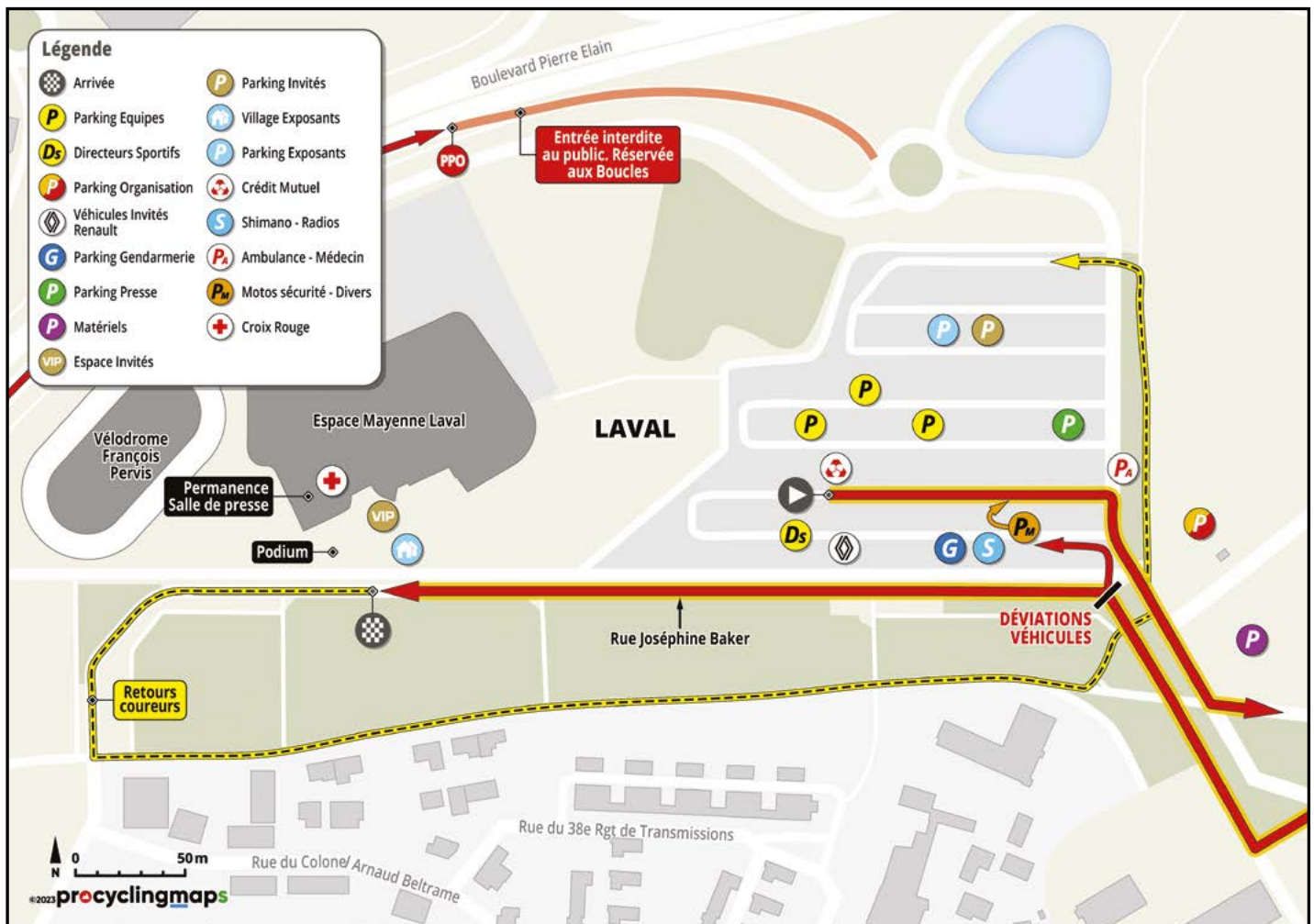
LES BOUCLES PASSENT - PRO-SERIES

2020	Épreuve annulée (Covid)	
2021	A. DÉMARE	France
2022	BENJAMIN THOMAS	France
2023	?	

Prologue : Espace Mayenne Laval

Espace Mayenne, 2 Rue Joséphine Baker, 53000 Laval

Horaires	Désignation	Lieu
8h00	Ouverture de la Permanence	Hall Espace Mayenne
10h00	Réception du comité du jury	Hall Espace Mayenne
12h00	Repas de l'organisation	Salle sous les tribunes
14h00	Réception des équipes cyclistes	Parking Espace Mayenne
14h00	Remise des dossiers aux directeurs sportifs	Hall Espace Mayenne
15h45	Clôture de la remise des dossiers techniques	Hall Espace Mayenne
16h00	Réunion des directeurs sportifs	Salle sous les tribunes
16h30	OBLIGATOIRE Briefing de tous les chauffeurs à l'échelon course et motards	Salle sous les tribunes
17h30	Sécurité : tous les agents de sécurité à leur poste 1 ambulance sur le site départ avec 1 médecin 1 ambulance rue du Vieux Saint Louis avec 1 médecin	Circuit 4,1 km Stationnement au 1er virage Stationnement au croisement Rue de la Guacherie - Rue du Vieux Saint Louis
17h40	Ouverture du circuit pour la reconnaissance des coureurs	Circuit 4,1 km
18h20	Tous les véhicules en course en position de départ - DS / Motards / Invités	Site départ - haut du parking Espace Mayenne
18h45	Départ du premier coureur	Podium Crédit Mutuel - haut du parking Espace Mayenne
20h56	Arrivée du dernier coureur	Espace Mayenne
21h10	Cérémonie protocolaire	Parvis Espace Mayenne
21h30	Repas de l'organisation	Salle sous les tribunes



HORAIRES DU PROLOGUE

ESPACE MAYENNE LAVAL - 4,1 km

Permanence : Hall Espace Mayenne - 2 Rue Joséphine Baker - 53000 Laval

14h00 - 15h45 : Remise des Dossiers Techniques aux équipes

16h00 : Réunion des Directeurs Sportifs

17h40 - 18h40 : Reconnaissance du Circuit par les coureurs

18h45 : Départ 1er coureur

Moyenne Horaire : 45 km / heure

KM		Rues		HORAIRES	
Parcourus	A parcourir			Premier coureur	Dernier coureur
0	4,1	Départ	Parking Espace Mayenne Laval	18:45	20:51
0,3	3,8	Rue Joséphine Baker	Droite / Gauche		
0,6	3,5	Rue "piste cyclable"	Droite		
0,7	3,4	Boulevard Edward Monsallier	Tout droit		
0,9	3,2	Rue de la Fuye	Tout droit	18:46	20:52
1	3,1	Rue Jules Renard	Droite		
1,1	3	Place Saint Paul	Gauche		
1,2	2,9	Rue Charles Péguy	Droite		
1,3	2,8	Rue d'Hilard	Gauche		
1,8	2,3	Rue Léo Lagrange	Droite	18:47	20:53
1,9	2,2	Rue du Vieux Saint Louis	Droite		
2,3	1,8	Rue de l'Hermitage	Tour droit	18:48	20:54
2,6	1,5	Rue Marcel Cerdan	Gauche		
2,8	1,3	Rue de la Gaucherie	Droite		
3,1	1	Rue de Rastatt	Droite	18:49	20:55
3,4	0,7	Rue Madeleine de Brès	Gauche		
3,8	0,3	Rue Joséphine Baker	Gauche / Droite / Gauche		
4,1	0	Arrivée	Rue Henri Gêret - Parvis Espace Mayenne	18:50	20:56

DÉVIATION DIRECTEURS SPORTIFS, MOTOS ET VOITURES RENAULT

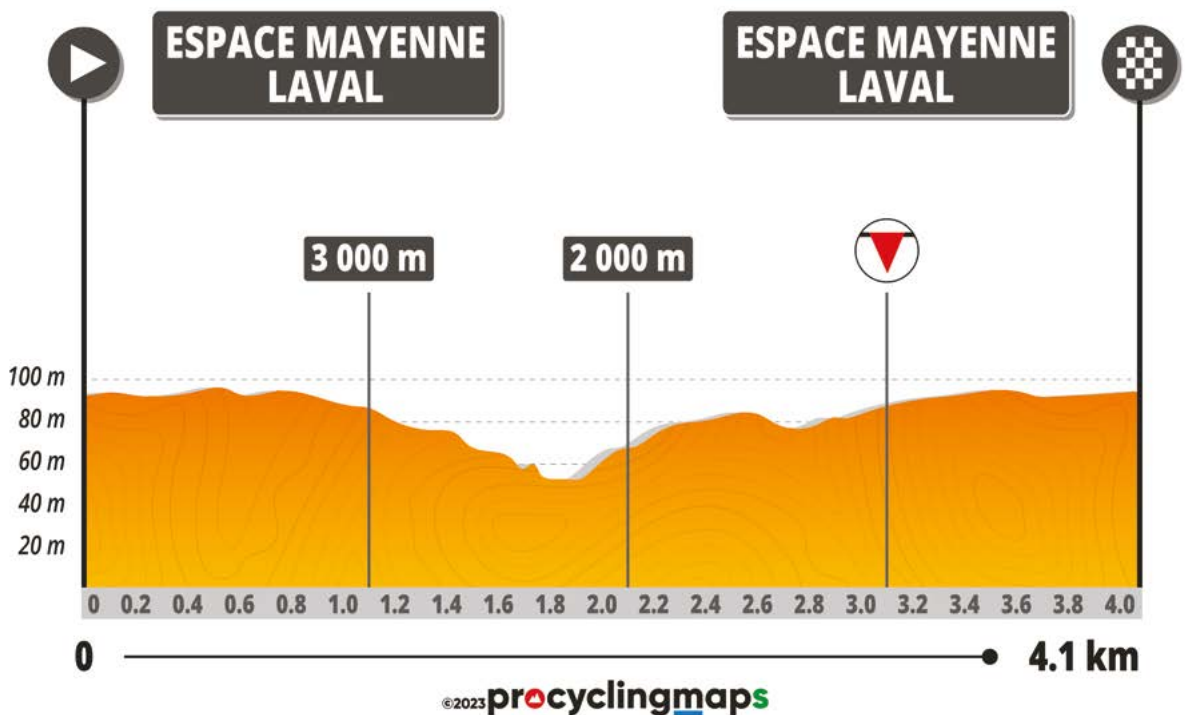
A 300 m de la ligne d'arrivée, à droite sur parking Espace Mayenne



Dorian GODON, vainqueur des 2 dernières éditions du Prologue en 2018 / 2019

pro cyclingmap

PLAN PROLOGUE



VENDREDI 26 MAI 2023

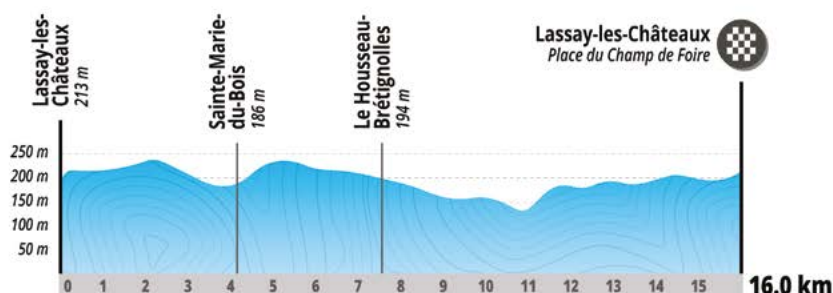
1ère étape : Saint Mars sur colmont / Lassay les Châteaux

Saint Mars sur Colmont

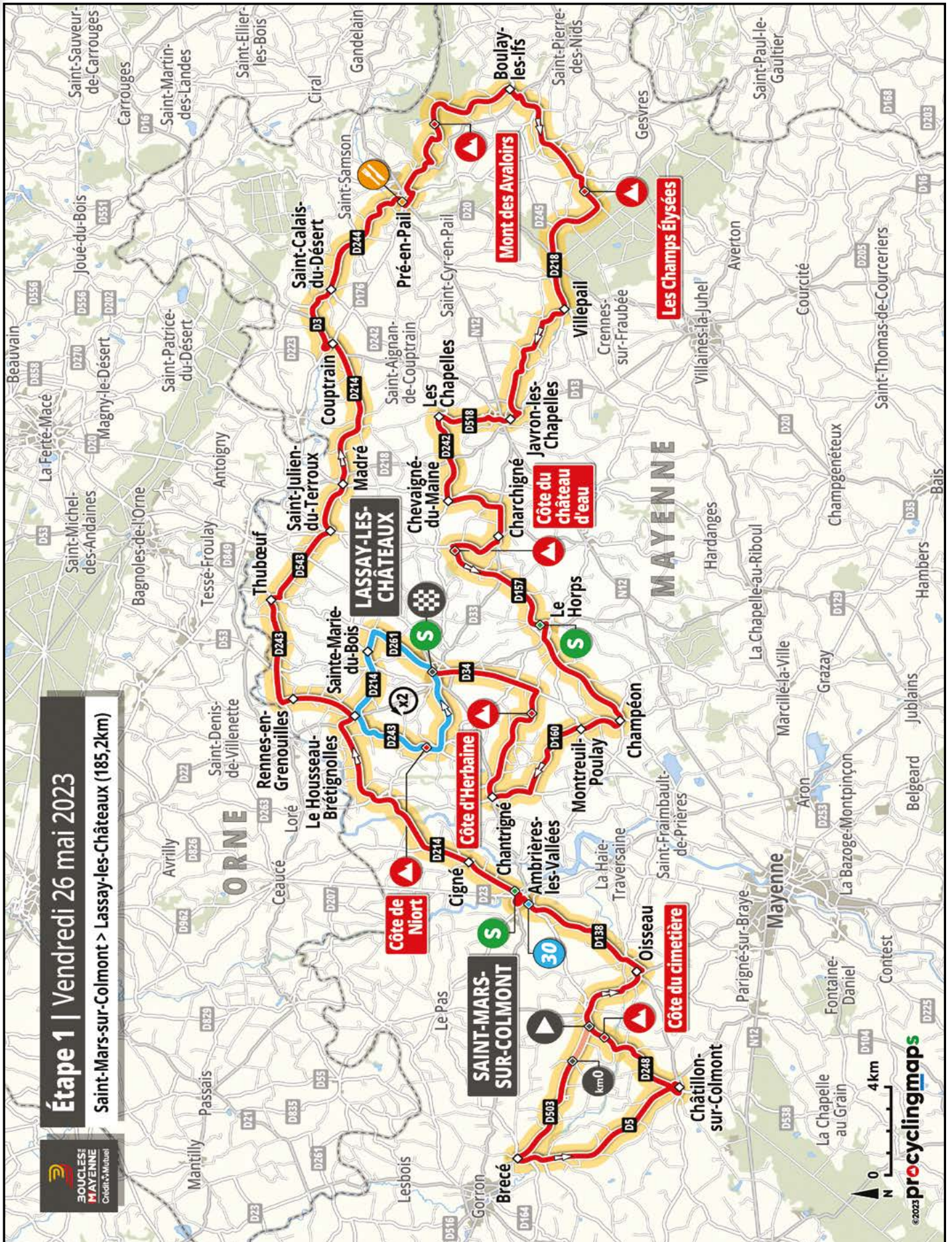
Horaires	Désignation	Lieu
8h00	Ouverture de la Permanence	Salle périscolaire - Place de l'église
8h30	Réception de la Caravane Publicitaire	Rue de Bellevue - Rue de l'école - Rue d'Ambrières - Parking du stade
9h00	Reception des voitures "invités" RENAULT et des motards	Rue de Chatillon
9h30	OBLIGATOIRE Briefing des chauffeurs de caravane et passagers	Podium FDJ
10h00	OBLIGATOIRE Briefing de tous les chauffeurs à l'échelon course et motards	Atelier communale, rue d'Ambrières
10h15	Départ de la caravane publicitaire	Ligne de départ (à hauteur du parking, au N°3)
10h30	Vin d'honneur	Parking rue d'Ambrières
10h30	Réception des équipes	Rue de Bellevue - Rue de l'école - Rue d'Ambrières - Parking du stade
10h45	Repas des officiels et de l'encadrement des Boucles	Salle derrière la mairie
10h45	Présentation des équipes par D. Mangeas	Podium FDJ
10h58	Passage de la caravane au KM 20	Rue de Chatillon D248 - Rue de Oisseau D132
12h05	Tous les chauffeurs de véhicules et motos en position pour le départ	
12h20	Élus sur la ligne de départ - Découpe du ruban par Mme le Maire	Ligne de départ
12h20	Appel des coureurs, les maillots de leader sur la 1ère ligne	Ligne de départ
	Photo officielle	Ligne de départ
12h25	Départ fictif groupé	Ligne de départ (à hauteur du parking, au N°3)
12h30	Départ réel	Sur la D503 à hauteur du chemin Le Hameau (à droite) - 2,4km
12h58	Passage des coureurs au KM 20	Rue de Chatillon D248 - Rue de Oisseau D132

Lassay les Châteaux

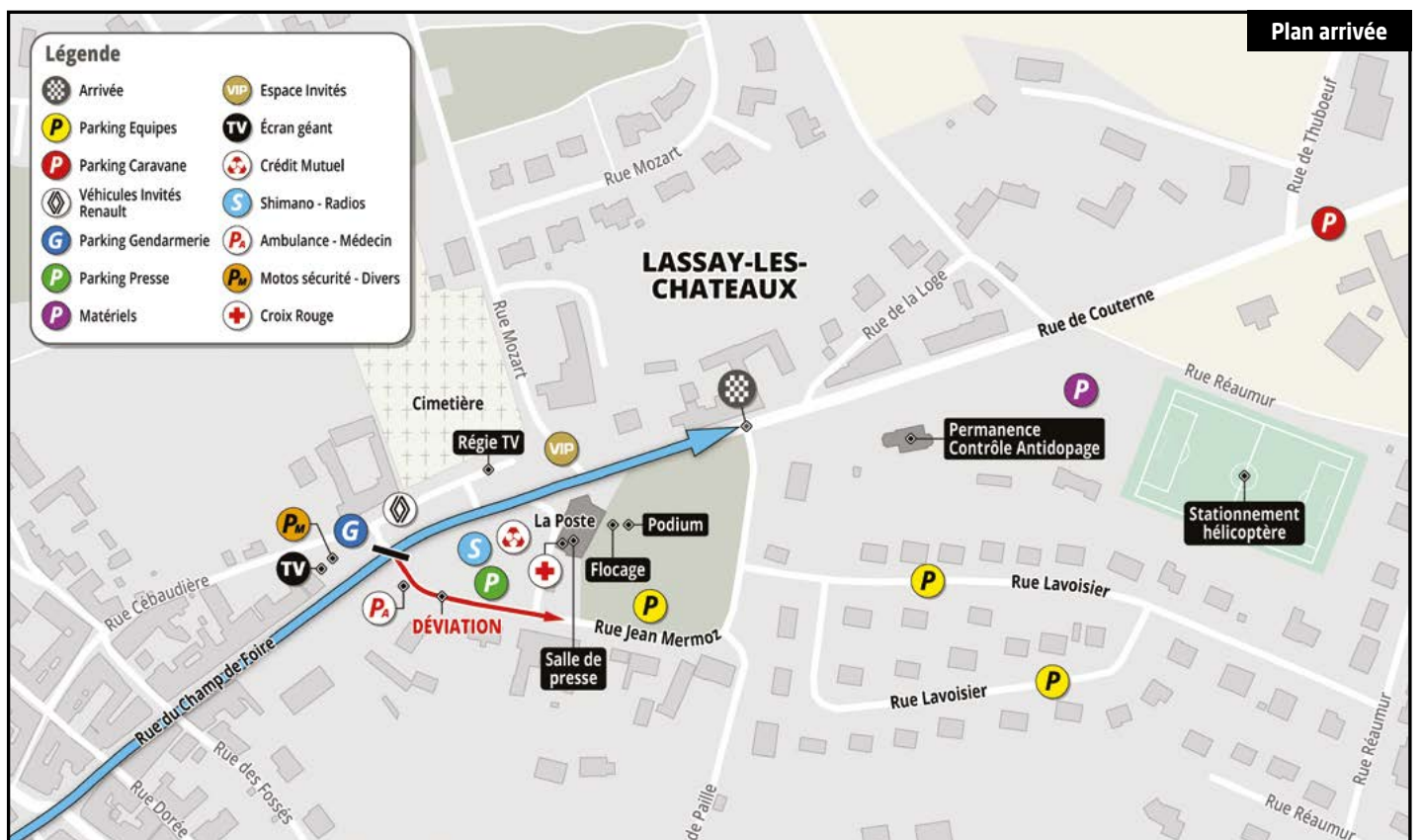
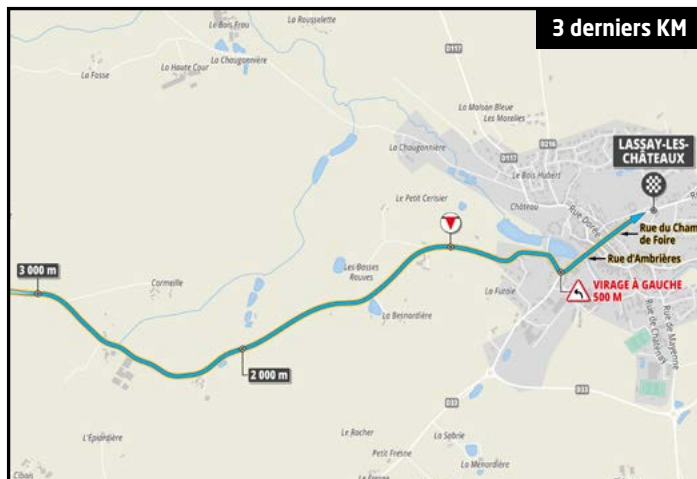
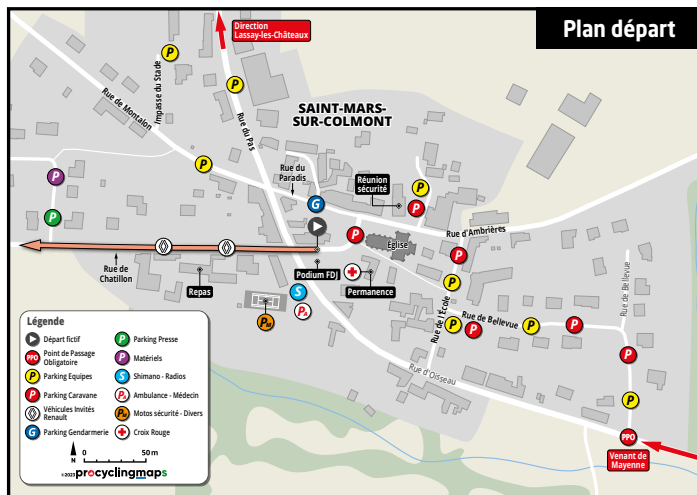
Horaires	Désignation	Lieu
15h07	Passage de la caravane sur la ligne d'arrivée	Rue du champs de foire - Lassay les Châteaux
15h31	Retour de la caravane pour stationnement	Rue du champs de foire et stationnement sur rue de Couterne
16h07	1er passage de la course sur la ligne d'arrivée	Rue du champs de foire
16h31	2ème de la course sur la ligne d'arrivée	Rue du champs de foire
16h54	3ème passage et ARRIVÉE	Rue du champs de foire - Lassay les Châteaux
17h00	Cérémonie protocolaire sur le Podium Renault	Place du champs de foire
17h30	Vin d'honneur	Place du champs de foire
19h30	Repas des officiels et de l'encadrement des Boucles	Salle Multifonctions



PARCOURS 1^{ÈRE} ÉTAPE



PLANS - DÉPART ET ARRIVÉE




HORAIRES 1^{ÈRE} ÉTAPE

Moyenne horaire : 42 km/heure

1^{ère} étape en ligne : SAINT-MARS-SUR-COLMONT / LASSAY-LES-CHÂTEAUX = 185,2 km

PERMANENCE : **08h00** Parking Place de l'Église - Salle Socio-Culturelle
 DÉPART OFFICIEUX : **12h25** Rue de Châtillon (à hauteur du N°5)
 DÉPART RÉEL : **12h30** Sur D 503 - Direction Brécé (à hauteur de Montardant - 2,4 km)

KM		ITINÉRAIRE		HORAIRES	
Parcours	A parcourir	LIEU		Coureurs	Caravane
0	2,4	SAINTE MARS SUR COLMONT	Rue de Châtillon, en face le N°5	12:25	10:15
2,4	0	D503	Chemin Montardant		
0	185,2	DÉPART RÉEL	Sur D503 à hauteur de Montardant direction Brécé	12:30	10:30
5,2	180	BRECÉ	D503 - Gauche D247 sur rue du Lavoir	12:37	10:37
5,4	179,8	BRECÉ	Gauche D247 - Direction Châtillon sur Colmont	12:37	10:37
5,5	179,7	BRECÉ	RÉTRÉCISSEMENT	12:37	10:37
6,6	178,6	D247 / D5	Gauche sur D5	12:39	10:39
13,4	171,8	CHÂTILLON SUR COLMONT	D5 - Droite - Avenue Jean Sillard	12:49	10:49
13,8	171,4	CHÂTILLON SUR COLMONT	Gauche D138	12:49	10:49
14	171,2	CHÂTILLON SUR COLMONT	Gauche sur rue des anciens Combattants	12:50	10:50
14,3	170,9	CHÂTILLON SUR COLMONT	Gauche D5	12:50	10:50
14,5	170,7	CHÂTILLON SUR COLMONT	Droite D248 - direction Saint Mars	12:50	10:50
15,8	169,4	D248 / D248	Droite D248	12:52	10:52
17,7	167,5	D248	D248 - Pont	Pied Côte	12:55
18,7	166,5	GRIMPEUR : 8 - 4 - 2 - 1	La Petite Sagene	Côte du cimetière	2ème Caté
19,8	165,4	SAINTE MARS SUR COLMONT	D248 - Droite D248	12:58	10:58
20	165,2	SAINTE MARS SUR COLMONT	Droite D132 - direction Oisseau	12:58	10:58
23,2	162	OISSEAU	D132 - Gauche D132	13:03	11:03
23,8	161,4	OISSEAU	D132 - Gauche D138 - direction Ambrières	13:04	11:04
29,4	155,8	AMBRIÈRES LES VALLÉES	D138 - Droite D248	13:12	11:12
30	155,2	KILOMÈTRE 30	Entreprise Ovoteam	KM 30	13:12
30,2	155	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Gauche D167 sur rue Guillaume le Conquérant	13:13	11:13
30,6	154,6	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Droite D33	13:13	11:13
31,2	154	AMBRIÈRES LES VALLÉES	D33 Gauche D23 - Droite D33	13:14	11:14
31,3	153,9	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Gauche D214 direction Cigné	13:14	11:14
31,7	153,5	SPRINT BONIFICATION N°1	D214 - Tout droit - En face N°22	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	13:15
33,7	151,5	CIGNÉ	Tout droit D214 - direction Melleray	13:18	11:18
37,2	148	D214	Tout droit D214	PONT ÉTROIT	RÉTRÉCISSEMENT
39,4	145,8	MELLERAY LA VALLÉE	D202 - Droite D214	13:26	11:26
42,7	142,5	BRÉTIGNOLES LE MOULIN	D214 - Tout droit	13:31	11:31
43,3	142,5	BRÉTIGNOLES LE MOULIN	D214 - Droite D117	13:31	11:31
43,3	141,9	D117	Panneau Stop - direction Le Housseau	ZONE PROPRE	13:31
44	141,2	LE HOUSSEAU BRÉTIGNOLLES	D117 Gauche D243 - direction Rennes	DANGER ÎLOT	13:32
47,3	137,9	RENNES EN GRENOUILLES	D243 - Droite D243 - direction Thuboeuf	13:37	11:37
49	136,2	D243 / D216	Tout droit D243	13:40	11:40
52,2	133	THUBOEUF	D243 - Droite - D261	13:44	11:44
52,6	132,6	THUBOEUF	Gauche D543 - direction Saint Julien	13:45	11:45
54,9	130,3	D543 / D34	Tout droit C2	ROUTE ÉTROITE	13:48
56,1	129,1	C2 / D147	Droite D147	13:50	11:50
56,6	128,6	SAINTE JULIEN DU TERROUX	D147 / D214 - Gauche D214	13:50	11:50
56,8	128,4	SAINTE JULIEN DU TERROUX	Droite D214 - direction Madré	13:51	11:51
59,1	126,1	MADRÉ	D214 - Tout droit D214 - direction Couptrain	13:54	Repas
59,4	125,8	MADRÉ	Droite D218	13:54	Caravane
59,5	125,7	MADRÉ	Gauche sur D214 - direction Couptrain	13:55	12:55
65,8	119,4	D214 / D3	Gauche sur D3	DANGER ÎLOT	14:04
66,4	118,8	COUPTRAIN	D3 / D176 / D3 - Tout droit sur D3	DANGER ÎLOT	14:04
68,6	116,6	COUPTRAIN	D3 - Droite sur la Hardonnière - direction Saint Calais	14:08	13:08
68,8	116,4	La Hardonnière	ROUTE ÉTROITE	14:08	13:08
69,1	116,1	La Hardonnière	Droite D244	14:08	13:08
69,4	115,8	D244	Tout droit D244	PONT ÉTROIT	RÉTRÉCISSEMENT
70,2	115	SAINTE CALAIS DU DESERT	Panneau Saint Calais	14:10	13:10
70,4	114,8	SAINTE CALAIS DU DESERT	D244 - Gauche D244 - direction Pré en Pail	14:10	13:10
76,2	109	PRÉ EN PAIL	D244 - Rond point à droite	ZONE PROPRE	14:18
76,4	108,8	PRÉ EN PAIL	Gauche D176 sur rue Gustave Buat	14:19	13:19
76,5	108,7	PRÉ EN PAIL	Droite sur N12	14:19	13:19
76,6	108,6	PRÉ EN PAIL	N2 Gauche D20 sur rue cité des Lilas	14:19	13:19
76,8	108,4	DÉBUT ZONE RAVITO	Tout droit sur cité des Lilas - rue de la petite vitesse		14:19
77,2	108	FIN DE ZONE RAVITO	Transformateur La Poste	14:20	13:20
77,4	107,8	PRÉ EN PAIL	Gauche D204	14:20	13:20
77,5	107,7	PRÉ EN PAIL	Droite sur rue des Magasins	ROUTE ÉTROITE	14:20
77,8	107,4	PRÉ EN PAIL	Droite D144 sur rue Sainte Anne - direction Saint Pierre	14:21	13:21
78,0	107,2	PRÉ EN PAIL	N°1 rue de Sainte Anne - D144	ZONE PROPRE	14:21
78,5	106,7	D144	Gauche sur route de la Boucherie des Bois	Pied Côte	14:22
79,2	106	C.	Gauche - panneau vélo vert	14:23	13:23
81,0	104,2	C.	Droite - Le Haut Bonneuf	14:25	13:25
81,3	103,9	Les Avaloirs	Gauche - Le Bel Event	14:26	13:26
82,5	102,7	GRIMPEUR : 8 - 6 - 4 - 2 - 1	Antenne relais - Château d'eau	Mont des Avaloirs	1ère Caté
82,9	102,3		Droite sur route de la Garenne - direction Boulay les Ifs	14:28	13:28
86,6	98,6	BOULAY LES IFS	Droite sur D245 - direction Saint Pierre des Nids	14:33	13:33

HORAIRES 1^{ÈRE} ÉTAPE

87,3	97,9	BOULAY LES IFS	Gauche sur D144		14:34	13:34	
87,5	97,7	BOULAY LES IFS	Droite sur D245		14:35	13:35	
88,5	96,7	D245 / L'Allemandière	Droite - Gauche sur rue L'Allemandière	ROUTE ÉTROITE	14:36	13:36	
90,2	95	C. / D204	Gauche D204	ROUTE ÉTROITE	14:38	13:38	
90,4	94,8	D204	Droite	ROUTE ÉTROITE	14:39	13:39	
91	94,2	C. / C.	Droite		14:40	13:40	
92,5	92,7	C. / D255	Gauche D255		14:42	13:42	
92,9	92,3	D255 / D218	Droite D218		14:42	13:42	
92,9	92,3	D218	D218 - La loge du Bois Demai	Pied Côte	14:42	13:42	
94,2	91	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	La Mare de Houssaie	Les Champs Élysées	2ème Caté	14:44	13:44
98,3	86,9	D218 / D20	Gauche D20		14:50	13:50	
98,5	86,7	D20 / D218	Droite D218 - direction Villepail		14:50	13:50	
100,5	84,7	VILLEPAIL	D218 - Droite - D218		14:53	13:53	
100,8	84,4	VILLEPAIL	Droite C120		14:54	13:54	
102	83,2	C120 / La Cohélie	Gauche sur route de la Cohélie		14:55	13:55	
103,7	81,5	La Cohélie / D13	Gauche D13 - Le bois Yon		14:58	13:58	
106,3	78,9	JAVRON LES CHAPELLES	Gauche D13		15:01	14:01	
107	78,2	JAVRON LES CHAPELLES	Droite sur rue Ferdinand Berger		15:02	14:02	
107,8	77,4	JAVRON LES CHAPELLES	Droite sur N12		15:04	14:04	
107,9	77,3	JAVRON LES CHAPELLES	Gauche sur Chanlin - Servinière - direction Les Chapelles		15:04	14:04	
107,8	77,2	JAVRON LES CHAPELLES	Gauche sur rue du Roc		15:04	14:04	
108,6	76,6	JAVRON LES CHAPELLES	Gauche D518		15:05	14:05	
110,8	74,4	LES CHAPELLES	D518 Gauche D242 - direction Chevaigné		15:08	14:08	
113	72,2	D242 / D218	Tout droit sur D242		15:11	14:11	
115,1	70,1	CHEVAIGNÉ DU MAINE	D242 - Gauche à l'église - Gauche D264		15:14	14:14	
115,3	69,9	CHEVAIGNÉ DU MAINE	Droite C1 - direction Charchigné		15:14	14:14	
117,6	67,6	C1 / D33	Droite D33		15:18	14:18	
118,3	66,9	D33	Tout droit D33 - Syderie Eric Bordelet	ZONE PROPRE	15:19	14:19	
119,2	66	CHARCHIGNÉ	D33 - Droite D147 - direction Saint Julien		15:20	14:20	
121,4	63,8	CHARCHIGNÉ	Gauche D157	VIRAGE GAUCHE	15:23	14:23	
121,5	63,7	D157	D157 - Gouaudière	Pied Côte	15:23	14:23	
122,4	62,8	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Château d'eau	Côte du château d'eau	2ème Caté	15:24	14:24
124	61,2	D157 / D33	Tout droit D157 - direction Le Horps		15:27	14:27	
126,9	58,3	D157 / C.	Gauche C.	DANGER ÎLOT	15:31	14:31	
127,5	57,7	LE HORPS	Droite D129 sur rue des Pelerins		15:32	14:32	
128,0	57,2	SPRINT BONIFICATION N°2	Ets Douillet	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	15:32	14:32	
128,3	56,9	D129 / D157	Gauche D157 - direction Champéon		15:33	14:33	
133,3	51,9	CHAMPÉON	D157 - Droite D157	RÉTRÉCISSEMENT	15:40	14:40	
133,4	51,8	CHAMPÉON	Droite D160		15:40	14:40	
133,6	51,6	CHAMPÉON	Droite D160 - direction Poulay	VIRAGE DROITE	15:40	14:40	
134,8	50,4	POULAY	Tout droit D160		15:42	14:42	
135,5	49,7	MONTREUIL POULAY	D160 / D34 - Tout droit D160 - direction Chantrigné		15:43	14:43	
138,2	47	D160 / D160	Gauche D160		15:47	14:47	
139,6	45,6	D160 / D202	Droite D202		15:49	14:49	
141,3	43,9	CHANTRIGNÉ	D202 - Droite D33 - direction Lassay		15:51	14:51	
141,7	43,5	CHANTRIGNÉ	Tout droit D33	RÉTRÉCISSEMENT	15:52	14:52	
142	43,2	CHANTRIGNÉ	D33 - Droite sur rue Landemaine - direction Herbaïne		15:52	14:52	
143,6	41,6	C.	N°1 Le Haut Landemaine	Pied Côte	15:55	14:55	
144,9	40,3	C.	Droite		15:57	14:57	
147,3	37,9	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Sommet à 150 du carrefour	Côte d'Herbaïne	2ème Caté	16:00	15:00
147,4	37,8	C. / D34	Gauche D34 sur la Haute Hubelière - direction Lassay		16:00	15:00	
150,6	34,6	D34	Tout droit D34	DANGER ÎLOT	16:05	15:05	
151,2	34	LASSAY LES CHÂTEAUX	Tout droit direction centre ville	ROND-POINT	16:06	15:06	
151,8	33,4	LASSAY LES CHÂTEAUX	Gauche sur rue Saint Sauveur		16:06	15:06	
152,1	33,1	LASSAY LES CHÂTEAUX	Droite sur rue du Champs de Foire	ENTRÉE DU CIRCUIT	16:07	15:07	
152,4	32,8	SPRINT BONIFICATION N°3	1er passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	16:07	15:07	
152,7	32,5	LASSAY LES CHÂTEAUX	Gauche D261 - direction Sainte Marie		16:08	15:08	
152,8	32,4	LASSAY LES CHÂTEAUX	Atelier Municipal	ZONE PROPRE	16:08	15:08	
155,6	29,6	D261 / D261	Gauche D261		16:12	15:12	
156,7	28,5	SAINTE MARIE DU BOIS	D461 Gauche D214	RÉTRÉCISSEMENT	16:13	15:13	
157,4	27,8	D214 / D216	Tout droit D214 - direction Le Housseau		16:14	15:14	
160	25,2	LE HOUSSEAU BRÉTIGNOLES	D214 - Gauche - Droite D243		16:18	15:18	
163,4	21,8	D243	Passage de la rivière - début glissière sécurité	Pied Côte	16:23	15:23	
164,1	21,1	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Niort maison N°13	Côte de Niort	2ème Caté	16:24	15:24
164,4	20,8	NIORT LA FONTAINE	Gauche D219 sur rue des Tilleuls		16:24	15:24	
164,5	20,7	NIORT LA FONTAINE	Gauche sur C7 - direction Lassay		16:25	15:25	
167,8	17,4	LASSAY LES CHÂTEAUX	C7 - Gauche D3		16:29	15:29	
168,8	16,4	LASSAY LES CHÂTEAUX	2ème passage sur la ligne d'arrivée		16:31	15:31	
185,2	0	ARRIVÉE	3ème passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 10" - 6" - 4"	16:54	15:54	

* M.G Côte de Niort uniquement au 1^{er} tour au km 164,1

DÉVIATION CARAVANE : 2^{ème} passage, 300 m après la ligne d'arrivée, Rue de Couterne en sortant du parcours

DÉVIATION MOTOS ET VOITURES RENAULT : 200 m avant l'arrivée - GAUCHE - Rue Cébaudière - Place du 11 novembre

DÉVIATION VEHICULES POINTS ROUGES : 50 m après la ligne - GAUCHE - Rue de la Loge

DÉVIATION DIRECTEURS SPORTIFS : 200 m avant l'arrivée - DROITE - Rue Jean Mermoz - Rue Lavoisier

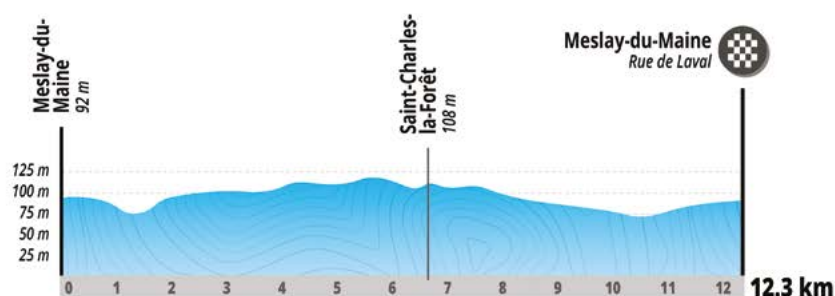
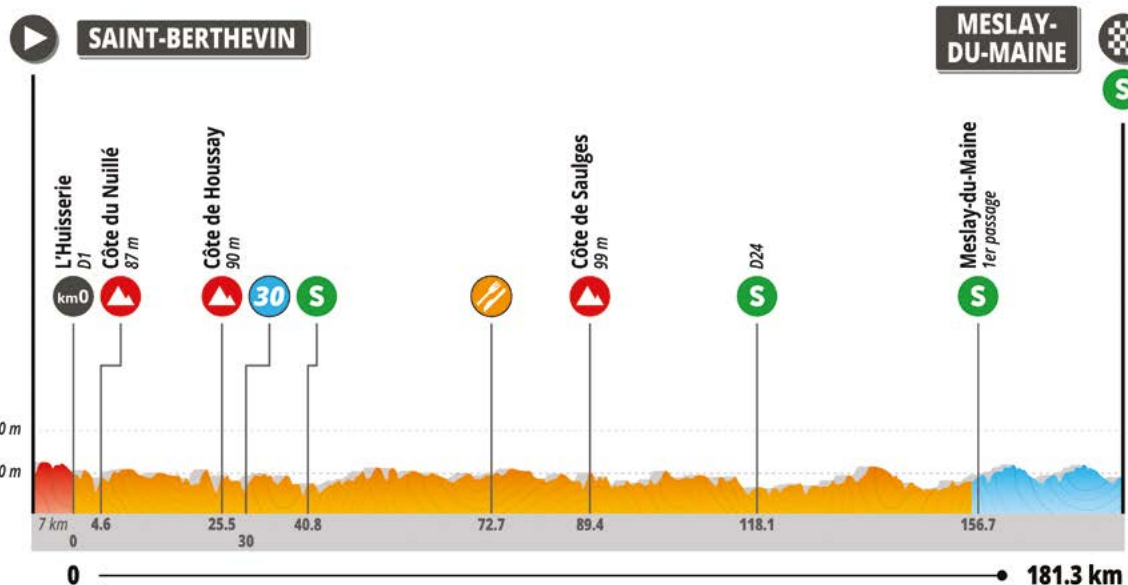
2ème étape : Renault Saint Berthevin / Meslay du Maine

Renault Saint Berthevin

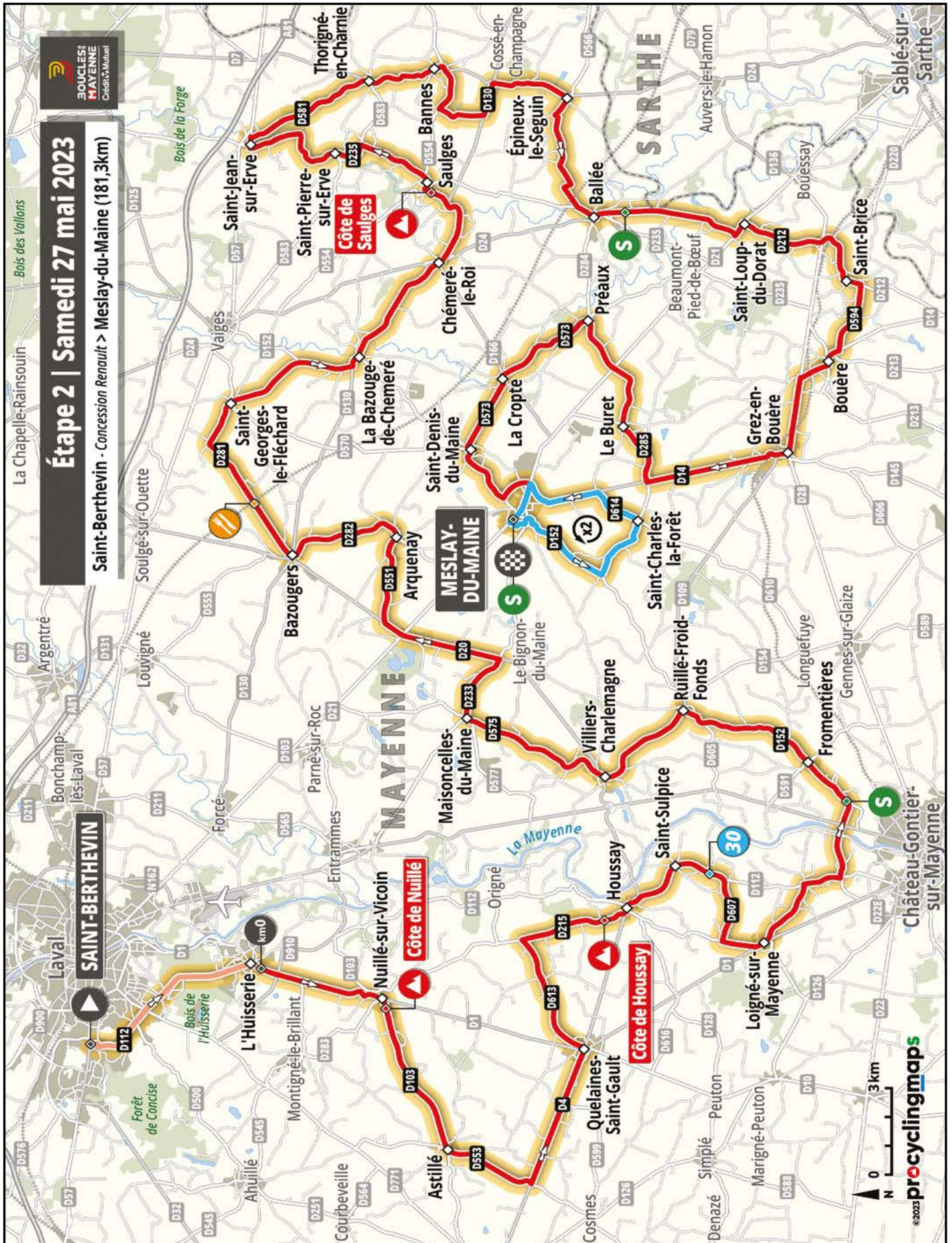
Horaires	Désignation	Lieu
8h00	Ouverture de la Permanence	Concession Renault - Avenue de Paris
8h30	Réception de la Caravane Publicitaire	Avenue de Paris - sur la voie Saint Berthevin / Laval
9h15	Reception des voitures "invités" RENAULT et des motards	Concession Renault - Avenue de Paris
9h30	OBLIGATOIRE Briefing des chauffeurs de caravane et passagers	Podium FDJ
10h00	OBLIGATOIRE Briefing de tous les chauffeurs de l'échelon course et motards	Hall de la concession Renault
10h00	Départ de la caravane publicitaire	Traversée de la concession et sortie sur Bd Louis Armand
10h30	Réception des équipes	Avenue de Paris - sur la voie Saint Berthevin / Laval
10h45	Repas des officiels et de l'encadrement des Boucles	Garage Renault
10h45	Présentation des équipes par D. Mangeas	Podium FDJ
11h55	Tous les chauffeurs de véhicules et motos en position pour le départ	
12h05	Élus et représentants Renault sur la ligne départ - Découpe du ruban	Ligne de départ
12h05	Appel des coureurs, les maillots de leader sur la 1ère ligne	Ligne de départ
	Photo officielle	Ligne de départ
12h15	Départ fictif groupé	Devant le hall Renault en direction de du Bd Louis Armand
12h30	Départ réel	Sortie de l'Huisserie (7km groupé) - direction Nuillé sur Vicoin

Meslay du Maine

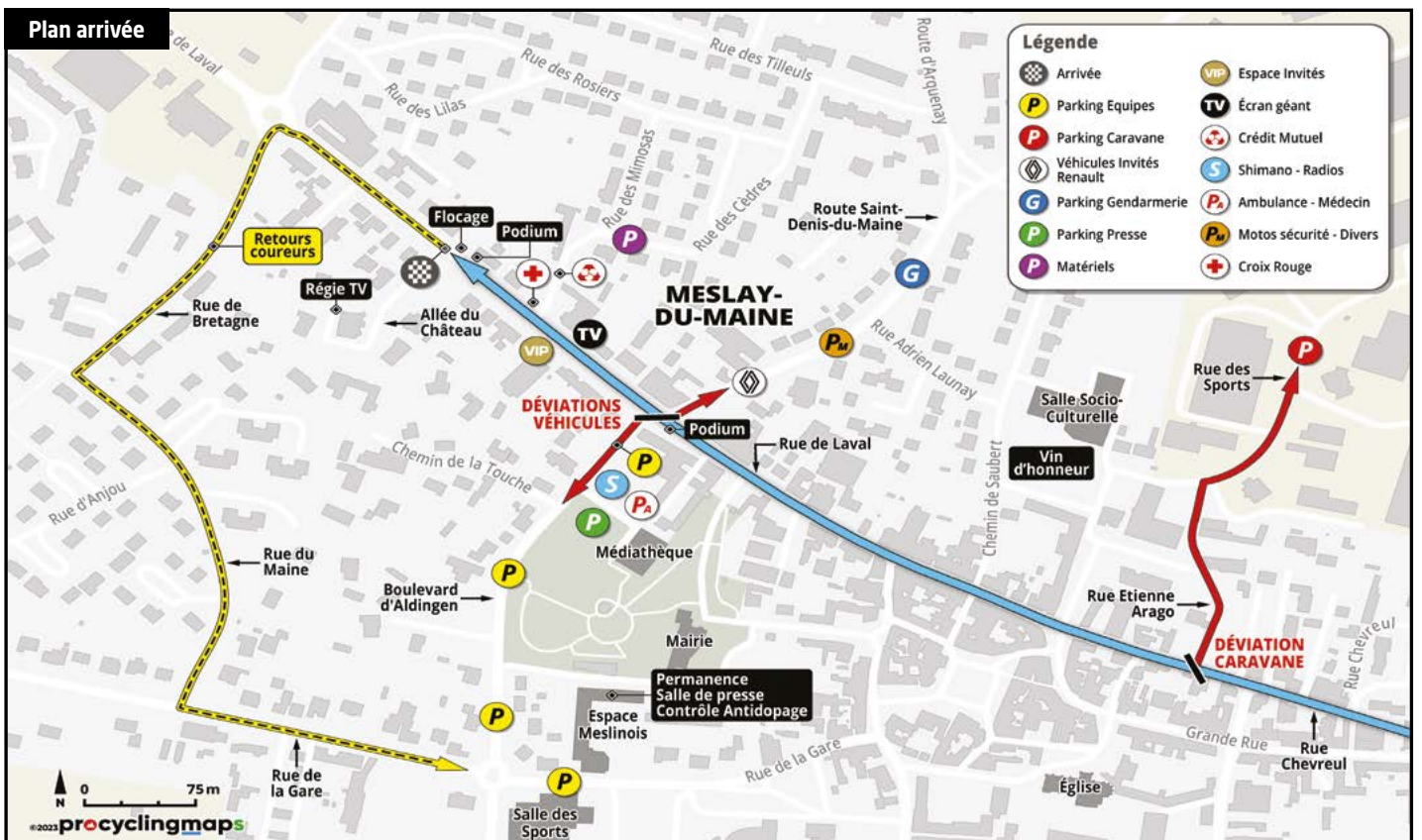
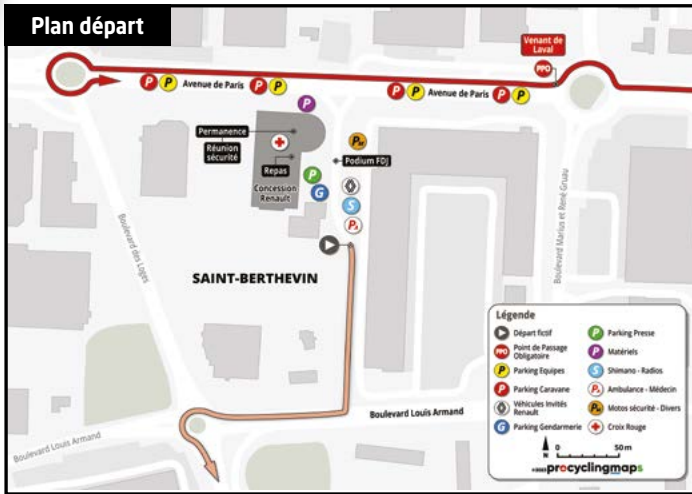
Horaires	Désignation	Lieu
15h03	Passage de la caravane sur la ligne d'arrivée	Rue de Laval
15h20	Retour de la caravane pour stationnement	Rue de Laval, déviation à droite (à 600m de la ligne) sur rue Etienne Arago, parking rue des sports. Ets Thiélin.
16h03	1er passage de la course sur la ligne d'arrivée	Rue de Laval
16h20	2ème de la course sur la ligne d'arrivée	Rue de Laval
16h37	3ème passage et ARRIVÉE	Rue de Laval - à hauteur des N°68 - N°72
16h50	Cérémonie protocolaire sur le Podium Renault	Rue de Laval - 50m à droite avant la ligne
17h30	Vin d'honneur	Parvis devant la salle socio-culturelle
19h30	Repas des officiels et de l'encadrement des Boucles	Salle socio-culturelle



PARCOURS 2^{ÈME} ÉTAPE



PLANS - DÉPART ET ARRIVÉE



HORAIRES 2^{ÈME} ÉTAPE

Moyenne horaire : 44 km/heure

2^{ème} étape en ligne : RENAULT SAINT-BERTHEVIN / MESLAY-DU MAINE = 181,3 km

PERMANENCE : **08h00**
 DÉPART OFFICIEUX : **12h15**
 DÉPART RÉEL : **12h30**

Concession RENAULT - Avenue de Paris - 53940 SAINT-BERTHEVIN
 Concession RENAULT - Boulevard Louis Armand - 53940 SAINT-BERTHEVIN
 L'HUISSERIE sur D1 - Direction Nuillé-sur-Vicoin (à hauteur de la piste cyclable - 7 km)

KM		ITINÉRAIRE			HORAIRES	
Parcours	A parcourir	LIEU			Coueurs	Caravane
0,0	7,0	RENAULT / SAINT BERTHEVIN	Concession Renault		12:15	10:00
0,2	6,8	SAINT BERTHEVIN	Droite Bd Louis Armand			
0,3	6,7	SAINT BERTHEVIN	Gauche Bd Les Loges	ROND-POINT		
0,5	6,5	SAINT BERTHEVIN	Tout droit Bd des Loges	ROND-POINT		
1,1	5,9	SAINT BERTHEVIN	Tout droit Bd des Loges	ROND-POINT		
1,6	5,4	SAINT BERTHEVIN	Tout droit Bd Lucien Daniel	ROND-POINT		
2,2	4,8	D112	Tout droit route de l'Huisserie	ROND-POINT		
2,7	4,3	D112	Tout droit route de l'Huisserie	ROND-POINT		
5,7	1,3	L'HUISSERIE	Tout droit Rue du bois	ROND-POINT X 2		
6,4	0,6	L'HUISSERIE	Tout droit Rue d'Anjou	ROND-POINT		
0,0	181,3	DÉPART RÉEL	L'HUISSERIE sur D1 hauteur piste cyclable		12:30	10:30
0,5	180,8	D1 / D900	Tout droit D1	ROND-POINT	12:30	10:30
3,9	177,4	NUILLÉ SUR VICOIN	D1 / D103 / D1 Tout droit D1		Pied côte	12:35
4,2	177,1	NUILLÉ SUR VICOIN	Droite D103 - direction Astillé			12:35
4,6	176,7	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Panneau arrêt de bus à droite	Côte de Nuillé	2ème Caté	12:36
9,5	171,8	ASTILLÉ	Gauche D553			12:42
10,0	171,3	ASTILLÉ	Tout droit	RÉTRÉCISSEMENT		12:43
10,8	170,5	ASTILLÉ	Droite D553 - direction Quelaines			12:44
13,0	168,3	D 553	Gauche D4	ÎLOT		12:47
17,5	163,8	QUELAINES	Tout droit D4	ÎLOT		12:53
18,0	163,3	QUELAINES	Gauche D613 / Rue des Forges			12:54
22,5	158,8	D 613 / D215	Droite D215			13:00
24,6	156,7	D215	Tout droit D215		Pied Côte	13:03
25,5	155,8	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Après la baudonnaire à droite	Côte de Houssay	2ème Caté	13:04
25,8	155,5	HOUSSAY	Tout droit D215	RÉTRÉCISSEMENT		13:05
26,1	155,2	HOUSSAY	Gauche D4			13:05
26,4	154,9	HOUSSAY	Tout droit D4	RÉTRÉCISSEMENT		13:06
26,5	154,8	HOUSSAY	Droite D112 - direction Saint Sulpice			13:06
28,2	153,1	SAINT SULPICE	Tout droit C22			13:08
28,6	152,7	SAINT SULPICE	Droite D112			13:09
30,0	151,3	KILOMETRE 30	A hauteur "le chemin"		KM 30	13:10
30,4	150,9	D112 / D607	Droite D607			13:11
32,6	148,7	D607 / D215	Gauche D215			13:14
33,7	147,6	LOIGNÉ SUR MAYENNE	Gauche D1			13:15
34,2	147,1	LOIGNÉ SUR MAYENNE	Gauche sur VC2 - direction La Roche	RÉTRÉCISSEMENT		13:16
33,7	147,6	VC2 / VC Les Bordeaux	Droite sur VC Les Bordeaux			13:15
36,5	144,8	VC Les Bordeaux / D112	Droite D112			13:19
37,8	143,5	D112 / D20	Gauche / gauche sur D20			13:21
40,0	141,3	D20	Viaduc de Château Gontier	VIADUC		13:24
40,3	141	D20 / N162	Tout droit D152	ROND-POINT		13:24
40,8	140,5	SPRINT BONIFICATION N°1	Sommet bosse, avant poteau blanc	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"		13:25
42,5	138,8	FROMENTIÈRES	Tout droit D152	ÎLOT		13:27
42,9	138,4	FROMENTIÈRES	Tout droit D152	ROND-POINT		13:28
43,1	138,2	FROMENTIÈRES	Tout droit D152 - direction Ruillé	RÉTRÉCISSEMENT		13:28
43,4	137,9	D152	A hauteur chemin " la cour "	ZONE PROPRE		13:29
46,9	134,4	D152 / D152	Droite D152			13:33
47,8	133,5	RUILLÉ FROID FONDS	Gauche D109 - direction Villiers	RÉTRÉCISSEMENT		13:35
51,4	129,9	VILLIERS CHARLEMAGNE	Droite D20			13:40
51,7	129,6	VILLIERS CHARLEMAGNE	Gauche D575 - direction Maisoncelles			13:40
56,9	124,4	MAISONCELLES DU MAINE	Droite D233			13:47
59,4	121,9	D233 / D20	Gauche D20	ÎLOT		13:51
62,5	118,8	D20	Tout droit D20	ROND-POINT		13:55
63,2	118,1	D20 / D551	Droite D551			13:56
66,4	114,9	ARQUENAY	D551 Gauche D282			14:00
66,7	114,6	ARQUENAY	Gauche D282 - direction Bazougers			14:00
70,4	110,9	BAZOUGERS	Droite sur rue des Cyprès			14:06
70,5	110,8	BAZOUGERS	Gauche sur D130			14:06
70,6	110,7	BAZOUGERS	Droite sur D281	ÎLOT		14:06
71,1	110,2	D281	Tout droit D281 "Le prieuré"	ZONE PROPRE		14:06
72,7	108,6	DÉBUT ZONE RAVITO	Avant pont LGV			14:09
73,2	108,1	FIN DE ZONE RAVITO	Antenne			14:09
73,6	107,7	D281	A hauteur de "Rangeul"	ZONE PROPRE		14:10
76,9	104,4	SAINT GEORGES LE FLÉCHARD	Tout droit sur rue des Mines			14:14
77,1	104,2	SAINT GEORGES LE FLÉCHARD	Droite C307 - direction La Bazouge			14:15
79,7	101,6	C307 / D152	Tout droit D152			14:18
81,4	99,9	LA BAZOUGE DE CHÉMÉRÉ	Gauche D130			14:21
81,7	99,6	LA BAZOUGE DE CHÉMÉRÉ	Tout droit D130 - direction Chéméré	RÉTRÉCISSEMENT		14:21
85,9	95,4	CHÉMÉRÉ LE ROI	Droite D24	ROND-POINT		14:27
86,2	95,1	CHÉMÉRÉ LE ROI	Gauche D130 - direction Saulges			14:27
88,3	93	D130	Pont sur la rivière l'Erve		Pied Côte	14:30

HORAIRES 2^{ÈME} ÉTAPE

88,7	92,6	D130 / C8	Gauche sur C8		14:30	13:30	
89,4	91,9	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Le Plessis	Côte de Saulges	2ème Caté	14:31	13:31
89,8	91,5	SAULGES	D554 Gauche D235			14:32	13:32
92,5	88,8	D235 / D538	Gauche D538 - direction Saint Pierre			14:36	13:36
93,2	88,1	SAINT PIERRE SUR ERVE	Gauche D235 - direction Saint Jean	VIRAGE GAUCHE		14:37	13:37
96,6	84,7	D235	Tout droit sur D235	ÎLOT		14:41	13:41
97,5	83,8	SAINT JEAN SUR ERVE	Droite D581			14:42	13:42
97,8	83,5	SAINT JEAN SUR ERVE	Droite D581 - direction Thorigné			14:43	13:43
102,0	79,3	THORIGNÉ EN CHARNIE	Droite D7			14:49	13:49
102,2	79,1	THORIGNÉ EN CHARNIE	Tout droit	RÉTRÉCISSEMENT		14:49	13:49
102,4	78,9	THORIGNÉ EN CHARNIE	Tout droit - direction Bannes	ÎLOT		14:49	13:49
104,6	76,7	BANNES	Tout droit D7	RÉTRÉCISSEMENT		14:52	13:52
104,9	76,4	BANNES	Droite D7 - direction Saulges			14:53	13:53
105,1	76,2	D7 / D554	Droite D554			14:53	13:53
106,6	74,7	D554 / VC	Gauche sur VC Le Bois Isabelle	ROUTE ÉTROITE		14:55	13:55
108,2	73,1	VC / D130	Gauche sur D130			14:57	13:57
109,2	72,1	D130 / D7	Droite D7			14:58	13:58
111,6	69,7	ÉPINEUX LE SEGUIN	Droite D7			15:02	14:02
111,7	69,6	ÉPINEUX LE SEGUIN	Tout droit D7	RÉTRÉCISSEMENT		15:02	14:02
112,3	69	D7 / C1	Gauche C1			15:03	14:03
112,5	68,8	C1	A hauteur de "La maison neuve "	ZONE PROPRE		15:03	14:03
116,0	65,3	BALLÉE	C1 Gauche D235			15:08	14:08
116,3	65	BALLÉE	Tout droit D235	RÉTRÉCISSEMENT		15:08	14:08
116,7	64,6	BALLÉE	Gauche D 24			15:09	14:09
116,8	64,5	BALLÉE	Tout droit D24	RÉTRÉCISSEMENT		15:09	14:09
116,9	64,4	BALLÉE	Tout droit D24	ÎLOT		15:09	14:09
117,1	64,2	BALLÉE	Tout droit D24	ÎLOT		15:09	14:09
117,4	63,9	BALLÉE	Tout droit D24 - direction Saint Loup	ÎLOT		15:10	14:10
118,1	63,2	SPRINT BONIFICATION N°2	D 24 à hauteur "Launay"	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"		15:11	14:11
121,5	59,8	SAINT LOUP DU DORAT	D 24 gauche D 21	ROND-POINT		15:15	14:15
121,6	59,7	SAINT LOUP DU DORAT	Tout droit D21	RÉTRÉCISSEMENT		15:15	14:15
122,0	59,3	SAINT LOUP DU DORAT	Droite D212 - direction les Agêts			15:16	14:16
124,8	56,5	LES AGÈTS	Gauche D28 - Droite D212	RÉTRÉCISSEMENT		15:20	14:20
125,1	56,2	LES AGÈTS	Droite D212	PASSAGE À NIVEAU		15:20	14:20
126,3	55	SAINT BRICE	Droite rue Pont Gate			15:22	14:22
127,0	54,3	SAINT BRICE	Tout droit	RÉTRÉCISSEMENT		15:23	14:23
127,2	54,1	SAINT BRICE	Tout droit	RÉTRÉCISSEMENT		15:23	14:23
127,4	53,9	SAINT BRICE	Droite D594 - direction Bouère			15:23	14:23
129,7	51,6	BOUÈRE	Droite D14	RÉTRÉCISSEMENT		15:26	14:26
130,2	51,1	BOUÈRE	Gauche D14			15:27	14:27
130,5	50,8	BOUÈRE	Droite D14			15:27	14:27
130,7	50,6	BOUÈRE	Tout droit D14	ÎLOT X 2		15:28	14:28
131,0	50,3	BOUÈRE	Tout droit D14	PASSAGE À NIVEAU		15:28	14:28
131,5	49,8	BOUÈRE	Gauche D28 - direction Grez	ÎLOT		15:29	14:29
133,3	48	D28	Tout droit D28	PASSAGE À NIVEAU		15:31	14:31
134,1	47,2	GREZ EN BOUÈRE	Droite D 14			15:32	14:32
134,3	47	GREZ EN BOUÈRE	Tout droit D14	RÉTRÉCISSEMENT		15:33	14:33
134,7	46,6	GREZ EN BOUÈRE	Tout droit D14	PASSAGE À NIVEAU		15:33	14:33
138,9	42,4	D14 / D285	Droite D285 - direction le Buret			15:39	14:39
141,3	40	LE BURET	Droite C4			15:42	14:42
143,6	181,3	C4 / D21	Tout droit D284			12:30	11:30
145,5	35,8	PRÉAUX	Gauche D573			15:48	14:48
145,8	35,5	PRÉAUX	Gauche D573 - direction La Cropte			15:48	14:48
149,1	32,2	LA CROPTE	Gauche D166			15:53	14:53
149,3	32	LA CROPTE	Tout droit D166	RÉTRÉCISSEMENT		15:53	14:53
149,4	31,9	LA CROPTE	Droite D573 - direction Saint Denis			15:53	14:53
151,9	29,4	SAINT DENIS DU MAINE	Gauche D152			15:57	14:57
152,2	29,1	SAINT DENIS DU MAINE				15:57	14:57
152,3	29	SAINT DENIS DU MAINE	Tout droit D152 - direction Meslay	ROND-POINT		15:57	14:57
154,2	27,1	MESLAY DU MAINE	Gauche sur voie de la Guiterrière	ÎLOT		16:00	15:00
155,0	26,3	MESLAY DU MAINE	Tout droit sur voie de la Guiterrière			16:01	15:01
155,3	26	ENTRÉE DU CIRCUIT	Droite D21 sur rue de Laval	ROND-POINT		16:01	15:01
155,4	25,9	MESLAY DU MAINE	Tout droit D21	ÎLOT		16:01	15:01
156,7	24,6	SPRINT BONIFICATION N°3	1er passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"		16:03	15:03
156,8	24,5	MESLAY DU MAINE	Gauche rue de Bretagne	ROND-POINT		16:03	15:03
157,1	24,2	MESLAY DU MAINE	Gauche rue du maine			16:04	15:04
157,4	23,9	MESLAY DU MAINE	Gauche rue de la gare	RÉTRÉCISSEMENT		16:04	15:04
157,6	23,7	MESLAY DU MAINE	Droite D152	ROND-POINT		16:04	15:04
160,9	20,4	D152 / C3	Gauche C3			16:09	15:09
163,3	18	SAINT CHARLES LA FORET	Gauche D614			16:12	15:12
165,0	16,3	D614 / D14	Gauche D14	ZONE PROPRE		16:15	15:15
166,7	14,6	MESLAY DU MAINE	Droite D14			16:17	15:17
167,6	13,7	MESLAY DU MAINE	Gauche rue de Laval	ROND-POINT		16:18	15:18
169,0	12,3	MESLAY DU MAINE	2ème passage sur la ligne d'arrivée			16:20	15:20
181,3	0	ARRIVÉE	3ème passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 10" - 6" - 4"		16:37	

DÉVIATION CARAVANE : 1 tour de circuit puis 600 m avant la ligne - DROITE - Rue Etienne Arago

DÉVIATION MOTOS ET VOITURES RENAULT : 200 m avant la ligne - DROITE - Rue de Saint Denis du Maine

DÉVIATION VEHICULES POINTS ROUGES : 100 M APRÈS LA LIGNE - DROITE - RUE DE LAVAL

DÉVIATION DIRECTEURS SPORTIFS : 200 M AVANT L'ARRIVÉE - GAUCHE - BOULEVARD D'ALDINGEN

DIMANCHE 28 MAI 2023

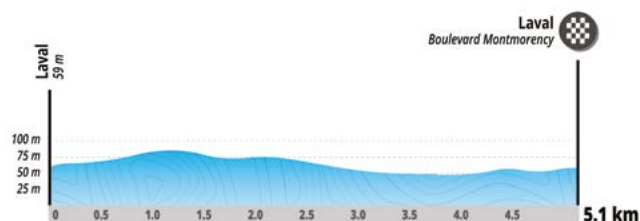
3ème étape : Montsûrs / Laval

Montsûrs

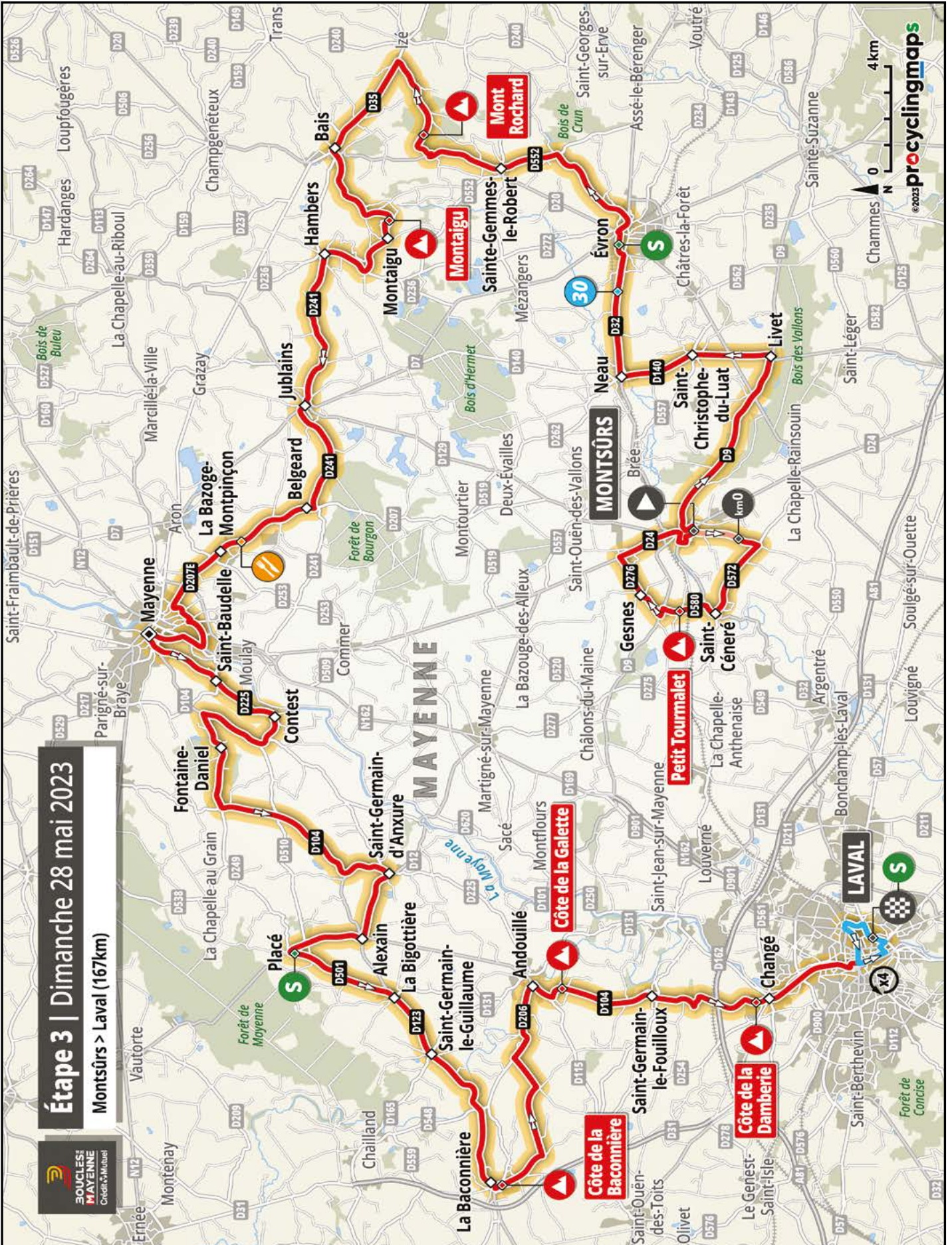
Horaires	Désignation	Lieu
8h30	Ouverture de la Permanence	Club House
9h00	Réception de la Caravane Publicitaire	Route de Saint Cénére, à hauteur du complexe sportif
9h30	Reception des voitures "invités" RENAULT et des motards	Route de Saint Cénére, à hauteur du complexe sportif
9h50	OBLIGATOIRE Briefing des chauffeurs de caravane et passagers	Podium FDJ
10h00	OBLIGATOIRE Briefing de tous les chauffeurs de l'échelon course et motards	Salle annexe de la mairie
10h10	Départ de la caravane publicitaire	Parking "champs de foire" vers route de Saint Cénére
10h30	Vin d'honneur	Sur le parking "aire de service et stationnement"
10h30	Réception des équipes	Route de Saint Cénére, à hauteur du complexe sportif PPO Laval Depuis le centre bourg PPO Mayenne
10h45	Passage de la caravane	Rue de la Libération - Rue du Pont - Grande Rue - Rue de Saint Cénére - Rue du Parc - Rue des Ifs - Rue de Surmont - Rue de la Portellerie
11h00	Repas des officiels et de l'encadrement des Boucles	Sur l'enrobée, au fond du parking "champs de foire"
11h00	Présentation des équipes par D. Mangeas	Podium FDJ
12h05	Tous les chauffeurs de véhicules et motos en position pour le départ	
12h15	Élus sur la ligne de départ - Découpe du ruban par Mr le Maire	Ligne de départ, route de Saint Cénére à hauteur du N°279
12h20	Appel des coureurs, les maillots de leader sur la 1ère ligne Photo officielle	Ligne de départ, route de Saint Cénére à hauteur du N°279 Ligne de départ
12h25	Départ fictif groupé	Ligne de départ, route de Saint Cénére à hauteur du N°279
12h30	Départ réel	Sur La Coupaude à hauteur de La Barochère - 2,6km
12h45	Passage des coureurs au KM 11	Rue de la Libération - Rue du Pont - Grande Rue - Rue de Saint Cénére - Rue du Parc - Rue des Ifs - Rue de Surmont - Rue de la Portellerie

Laval

Horaires	Désignation	Lieu
12h30	Rassemblement de tous les agents de sécurité (signaleurs) Signature pour votre présence et attribution des postes	Gymnase Baclerie
14h30	Sécurité : tous les agents de sécurité à leur poste Voiture ouverture de la caravane, gyrophare rouge : Arrêt de la circulation	Sur l'ensemble du circuit
14h54	Passage de la caravane sur la ligne d'arrivée	Boulevard Montmorency
15h01	Retour de la caravane pour stationnement	200 m avant la ligne - DROITE - Rue Colonel Heulot
15h30	Sécurité : tous les agents de sécurité à leur poste Fermeture du circuit . Arrêt total de la circulation Voiture ouverture de course, gyrophare rouge	Sur l'ensemble du circuit 4 tours de circuit de 5,2km
15h54	1er passage sur la ligne d'arrivée	Boulevard Montmorency
16h01	2ème passage sur la ligne d'arrivée	Boulevard Montmorency
16h08	3ème passage sur la ligne d'arrivée	Boulevard Montmorency
16h15	4ème passage sur la ligne d'arrivée	Boulevard Montmorency
16h23	5ème passage sur la ligne d'arrivée et ARRIVÉE	Boulevard Montmorency
16h30	Cérémonie protocolaire sur le Podium Renault	Boulevard Montmorency



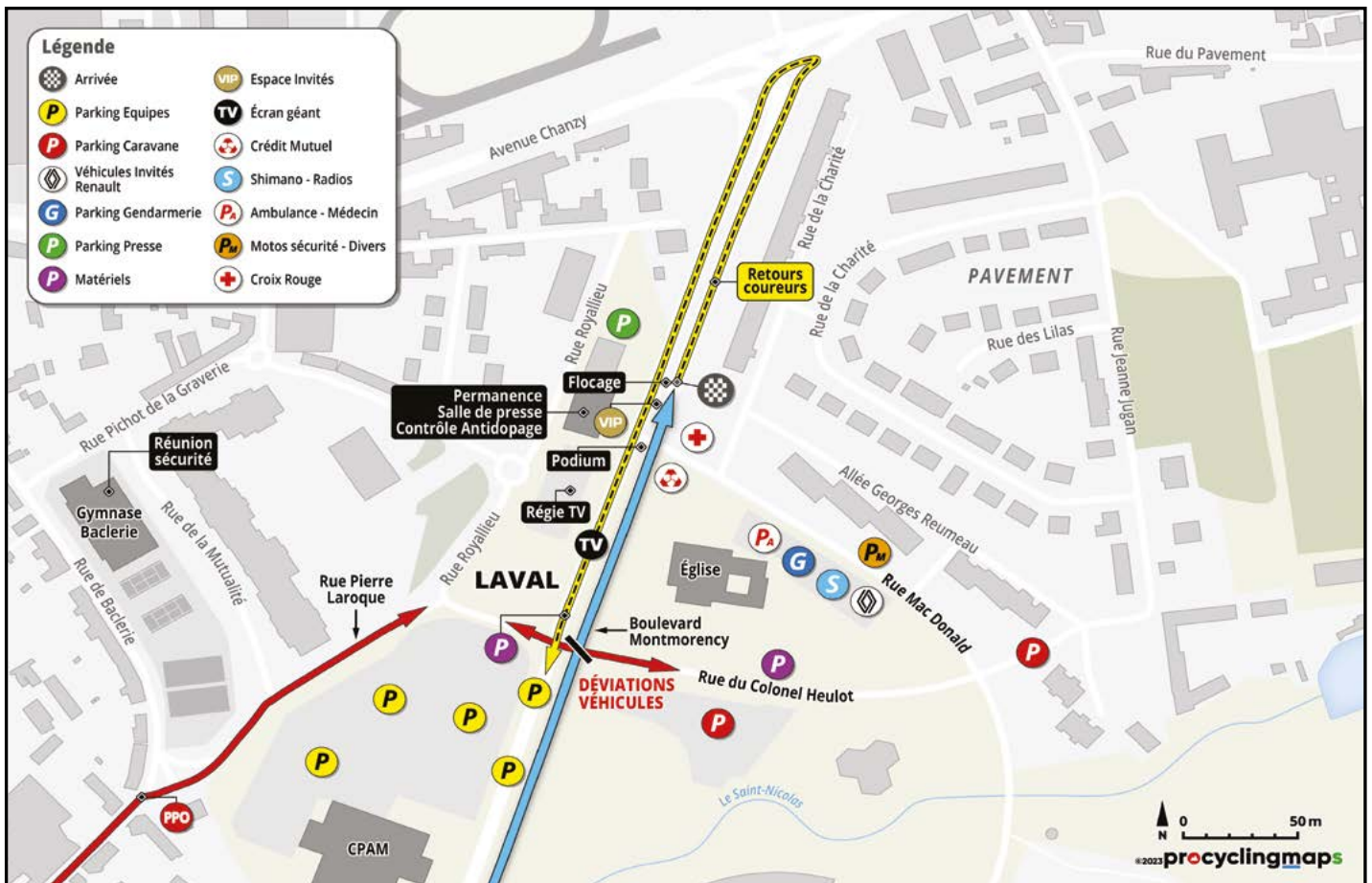
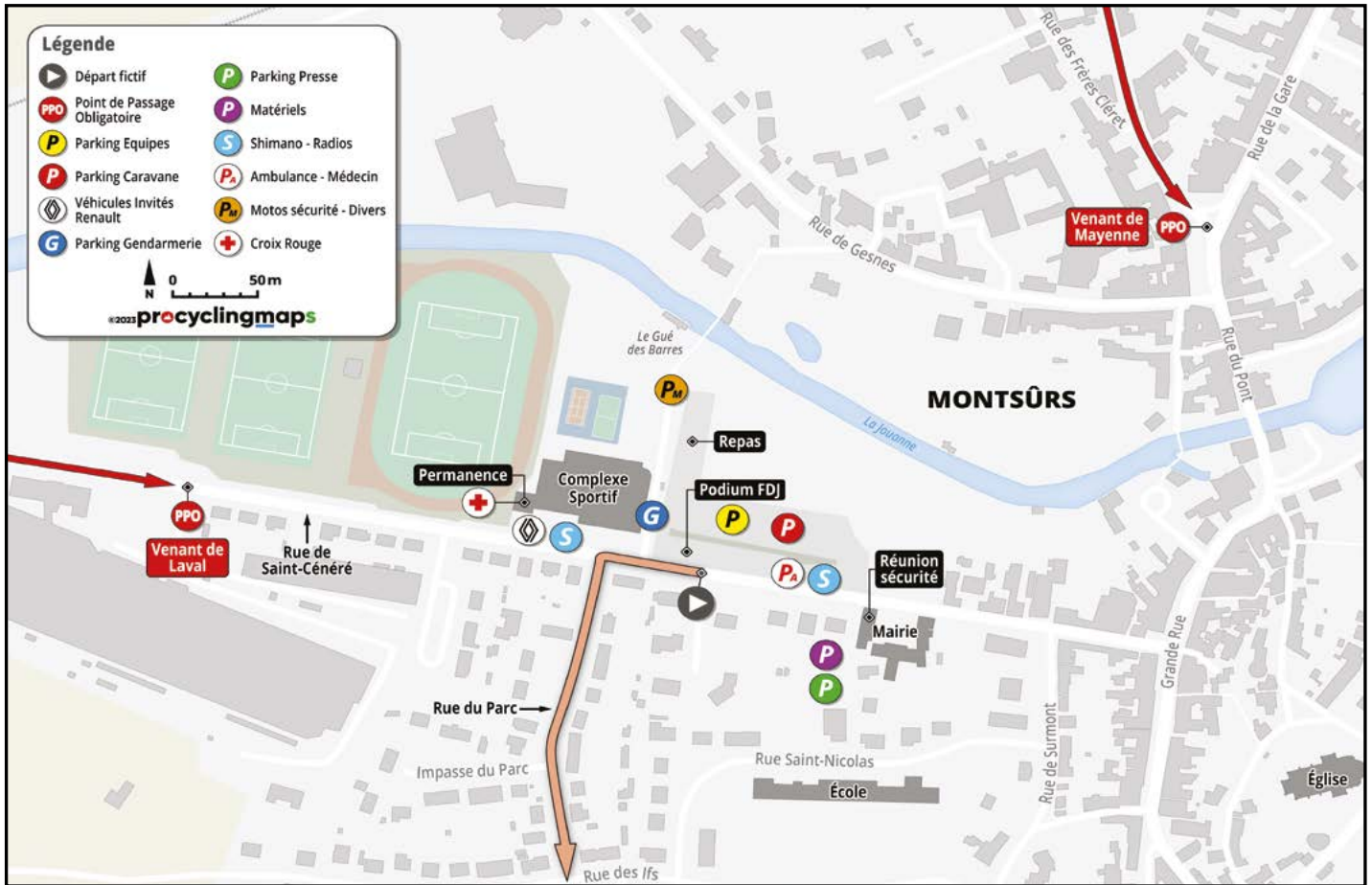
PARCOURS 3^{ÈME} ÉTAPE



Étape 3 | Dimanche 28 mai 2023
Montsûrs > Laval (167km)



PLANS - DÉPART ET ARRIVÉE



CIRCUIT FINAL LAVAL



Des experts pour décrocher vos étoiles !

Je crée mon entreprise

Je lance un nouveau produit

- ✦ CONSEIL / STRATÉGIE
- ✦ RÉSEAUX SOCIAUX
- ✦ CRÉATION GRAPHIQUE
- ✦ RÉFÉRENCEMENT
- ✦ RÉDACTION
- ✦ PHOTO / VIDÉO
- ✦ SITE INTERNET
- ✦ ÉVÉNEMENTIEL

portobello
COMMUNICATION


HORAIRES 3^{ÈME} ÉTAPE

Moyenne horaire : 43 km/heure

3^{ème} étape en ligne : MONTSÛRS / LAVAL = 167 km

PERMANENCE : **08h30**
 DÉPART OFFICIEUX : **12h25**
 DÉPART RÉEL : **12h30**

Club House Complexe Sportif - Rue de Saint Cénére - MONTSÛRS
 Complexe Sportif Rue de Saint Cénére MONTSÛRS - Direction Saint Cénére
 Sur C La Coupaude, à hauteur de La Barochère - 2,6 km

KM		ITINÉRAIRE		HORAIRES	
Parcours	A parcourir	LIEU		Coureurs	Caravane
0,0	2,6	MONTSÛRS	Complexe sportif - Rue de Saint Cénére	12:25	10:15
0,2	2,4	MONTSÛRS	Gauche sur rue du Parc - Gauche sur rue d'ifs		
0,5	2,1	MONTSÛRS	Droite sur rue de Surmont		
0,9	1,7	MONTSÛRS	Droite sur C. La Coupaude - direction Soulgé sur Ouelle		
0,0	167,0	DÉPART RÉEL	Sur C. La Coupaude, à hauteur de La Barochère	12:30	10:30
0,7	166,3	C. Coupaude	Droite D575 - direction Saint Cénére	12:30	10:30
3,9	163,1	SAINT CÉNÉRÉ	Droite D32 - direction Montsûrs	12:35	10:35
4,4	162,6	SAINT CÉNÉRÉ	Gauche D580	12:36	10:36
5,0	162,0	D580	Pont étroit - tout droit	RÉTRÉCISSEMENT	Pied côte
5,2	161,8	D580	Pont étroit - tout droit	RÉTRÉCISSEMENT	12:37
5,6	161,4	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Tout droit D580	Petit Tourmalet	2ème Caté
6,1	160,9	D580 / D9	Gauche D9	12:38	10:38
6,4	160,6	D9 / D276	Droite D276	12:38	10:38
7,6	159,4	GESNES	Tout droit D276	12:40	10:40
9,2	157,8	D276 / D24	Droite D24	12:42	10:42
11,1	155,9	MONTSÛRS	Tout droit D24	RÉTRÉCISSEMENT	12:45
11,3	155,7	MONTSÛRS	Droite D24	12:45	10:45
11,5	155,5	MONTSÛRS	Droite D32	12:46	10:46
11,9	155,1	MONTSÛRS	Gauche sur rue du Parc	12:46	10:46
12,1	154,9	MONTSÛRS	Gauche rue d'ifs	12:46	10:46
12,4	154,6	MONTSÛRS	Droite rue de Surmont	12:47	10:47
12,7	154,3	MONTSÛRS	Gauche rue de la Portellerie	12:47	10:47
12,9	154,1	MONTSÛRS	Gauche D2	12:48	10:48
13,2	153,8	MONTSÛRS	Droite D9 - direction Livet	VIRAGE DROITE	12:48
19,3	147,7	D9 / D20	Tout droit D9	DANGER ÎLOT	12:56
21,0	146,0	LIVET EN CHARNIE	Gauche D140 - direction Saint Christophe	12:59	10:59
22,5	144,5	D140 / D20	Tout droit D140	ROND-POINT	13:01
23,3	143,7	SAINT CHRISTOPHE DU LUAT	Tout droit D140	DANGER ÎLOT	13:02
23,7	143,3	SAINT CHRISTOPHE DU LUAT	Tout droit D140	RÉTRÉCISSEMENT	13:03
23,9	143,1	SAINT CHRISTOPHE DU LUAT	Gauche D140 - direction Neau	13:03	11:03
26,2	140,8	NEAU	Tout droit D140	RÉTRÉCISSEMENT - DANGER ÎLOT	13:06
26,5	140,5	NEAU	Droite D32 - direction Évron	13:06	11:06
30,0	137,0	KILOMÈTRE 30	Chemin de la Sablonnière	KM 30	13:11
31,2	135,8	ÉVRON	Gauche D20 - Bd Maréchal Leclerc	ROND-POINT	13:13
31,9	135,1	SPRINT BONIFICATION N°1	Régie des eaux Évron	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	13:14
32,2	134,8	ÉVRON	Gauche D20	13:14	11:14
32,3	134,7	ÉVRON	Droite D7	ROND-POINT	13:15
32,8	134,2	ÉVRON	Gauche D32	ROND-POINT	13:15
33,0	134,0	ÉVRON	Gauche sur route de Crun	13:16	11:16
36,7	130,3	Route de Crun / D552	Gauche D552	13:21	11:21
38,7	128,3	SAINT GEMMES LE ROBERT	Tout droit D552 / D517 / rue du Fourneau	13:24	11:24
38,8	128,2	SAINT GEMMES LE ROBERT	Gauche	13:24	11:24
39,1	127,9	SAINT GEMMES LE ROBERT	Droite D20 - direction Bais	Pied côte	13:24
39,2	127,8	SAINT GEMMES LE ROBERT	Cimetière	ZONE PROPRE	13:24
41,6	125,4	D20 / C3	Droite C3	13:28	11:28
43,1	123,9	GRIMPEUR : 8 - 6 - 4 - 2 - 1	Antenne du Rochard	Mont Rochard	1ère Caté
46,1	120,9	C3 / D35	Gauche D35	13:34	11:34
50,4	116,6	BAIS	Gauche D20	13:40	11:40
50,6	116,4	BAIS	Droite D241	13:40	11:40
50,7	116,3	BAIS	Gauche sur route du Montaigu	13:40	11:40
53,4	113,6	C - Route du Montaigu	Gauche sur route du Montaigu	Pied côte	13:44
54,8	112,2	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Pancarte Montaigu	Montaigu	2ème Caté
55,5	111,5	C - Montaigu	Droite C	13:47	11:47
57,1	109,9	C / D236	Droite D236 - direction Hambers	13:49	11:49
58,8	108,2	HAMBERS	Gauche sur rue des Sports	13:52	Repas
58,9	108,1	HAMBERS	Tout droit D241 - Direction Jublains	13:52	Caravane
65,3	101,7	JUBLAINS	Gauche D129	14:01	13:01
65,4	101,6	JUBLAINS	Droite D7	14:01	13:01
65,8	101,2	JUBLAINS	Gauche D241 - direction Belgeard	14:01	13:01
70,1	96,9	BELGEARD	Droite D207	14:07	13:07
72,0	95,0	D207	La Guesnerie	ZONE PROPRE	14:10
73,1	93,9	DÉBUT ZONE RAVITO	Croix Angot	14:12	13:12
73,6	93,4	FIN DE ZONE RAVITO	Entrée La Bazoge Montpinçon		14:12
73,7	93,3	LA BAZOGE MONTPINÇON	Tout droit D207	DANGER ÎLOT	14:12
74,1	92,9	LA BAZOGE MONTPINÇON	Tout droit D207 - Direction Mayenne	DANGER ÎLOT	14:13
74,2	92,8	LA BAZOGE MONTPINÇON	Tout droit D207 à Intersection D202 / D253	ZONE PROPRE	14:13
76,4	90,6	MAYENNE	Tout droit D207	ROND-POINT - DANGER ÎLOT	14:16
76,8	90,2	MAYENNE	Gauche sur rue Charles Gounod	ROND-POINT	14:17
77,3	89,7	MAYENNE	Gauche sur rue Aristide Berges	ROND-POINT	14:17
77,7	89,3	MAYENNE	Droite sur rue de Charmie	14:18	13:18
77,8	89,2	MAYENNE	Gauche sur rue de la Peyrenne	14:18	13:18

HORAIRES 3^{ÈME} ÉTAPE

78,6	88,4	MAYENNE	Tout droit	ROND-POINT	14:19	13:19	
78,8	88,2	MAYENNE	Droite D304 - Boulevard Jean Monnet	ROND-POINT	14:19	13:19	
79,6	87,4	MAYENNE	Tout droit D304	DANGER ÎLOT	14:21	13:21	
79,8	87,2	MAYENNE	Gauche sur rue des Vallées	RALENTISSEUR	14:21	13:21	
80,6	86,4	MAYENNE	Gauche sur rue Quai de la République		14:22	13:22	
81,2	85,8	MAYENNE	Gauche sur Pont Notre Dame		14:23	13:23	
81,3	85,7	MAYENNE	Tout droit rue Sergent Louvrier		14:23	13:23	
81,4	85,6	MAYENNE	Gauche sur rue Aristide Briand	ROUTE ÉTROITE	14:23	13:23	
81,6	85,4	MAYENNE	Gauche sur Place Clémenceau		14:23	13:23	
81,7	85,3	MAYENNE	Tout droit sur rue Jules Ferry		14:24	13:24	
82,5	84,5	MAYENNE	La Girouette - Tout droit D104	ROND-POINT	14:25	13:25	
82,6	84,4	MAYENNE	Gauche D225 - direction Saint Baudelle		14:25	13:25	
85,0	82,0	SAINT BAUDELLE	Tout droit D225	DANGER ÎLOT	14:28	13:28	
85,2	81,8	SAINT BAUDELLE	Tout droit - Contest	ROND-POINT - RÉTRÉCISSEMENT	14:28	13:28	
87,7	79,3	CONTEST	Droite D225		14:32	13:32	
88,7	78,3	D225 / D510	Droite D510		14:33	13:33	
89,0	78,0	D510 / C3	Droite C3 - La Fonerie		14:34	13:34	
91,4	75,6	C3 / D104	Gauche D104 - direction Fontaine Daniel		14:37	13:37	
93,0	74,0	FONTAINE DANIEL	Tout droit D104		14:39	13:39	
93,2	73,8	FONTAINE DANIEL	Tout droit D104	RÉTRÉCISSEMENT	14:40	13:40	
95,8	71,2	D104 / D249	Tout droit D104		14:43	13:43	
100,8	66,2	Marginy	Gauche C2		14:50	13:50	
102,1	64,9	C2 / D225	Droite D225		14:52	13:52	
102,5	64,5	SAINT GERMAIN D'ANXURE	Droite D12 - direction Alexain		14:53	13:53	
102,7	64,3	SAINT GERMAIN D'ANXURE	Tout droit D12	RÉTRÉCISSEMENT	14:53	13:53	
105,0	62,0	ALEXAIN	Tout droit D12	RÉTRÉCISSEMENT	14:56	13:56	
105,2	61,8	ALEXAIN	Tout droit D12 - Direction Placé	ROND-POINT	14:56	13:56	
107,8	59,2	SPRINT BONIFICATION N°2	En face N°16	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	15:00	14:00	
107,9	59,1	PLACÉ	Tout droit D12	DANGER ÎLOT	15:00	14:00	
108,6	58,4	PLACÉ	Gauche D501		15:01	14:01	
112,0	55,0	D501 / D123	Droite D123		15:06	14:06	
112,3	54,7	LA BIGOTTIÈRE	Tout droit D123	RÉTRÉCISSEMENT - DANGER ÎLOT	15:06	14:06	
112,5	54,5	LA BIGOTTIÈRE	Scierie Blotière	ZONE PROPRE	15:06	14:06	
114,7	52,3	SAINT GERMAIN LE GUILLAUME	Tout droit D123	RÉTRÉCISSEMENT	15:10	14:10	
114,8	52,2	SAINT GERMAIN LE GUILLAUME	Droite D131		15:10	14:10	
114,9	52,1	SAINT GERMAIN LE GUILLAUME	Gauche D123 - direction La Baconnière		15:10	14:10	
118,6	48,4	D123	Tout droit - entrée de champs		Pied côte	15:15	14:15
120,8	46,2	LA BACONNIÈRE	Tout droit D123		15:18	14:18	
121,0	46,0	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	En face N°9	Côte de la Baconnière	2è caté	15:18	14:18
120,7	46,3	LA BACONNIÈRE	Tout droit D123	ROND-POINT	15:18	14:18	
121,9	45,1	LA BACONNIÈRE	Gauche C31		15:20	14:20	
123,2	43,8	C31 / C7	Gauche C7 - direction Andouillé	ROUTE ÉTROITE	15:21	14:21	
126,0	41,0	C7 / D115	Gauche D115		15:25	14:25	
127,4	39,6	D115 / D206	Droite D206	VIRAGE DROITE	15:27	14:27	
130,5	36,5	ANDOUILLÉ	Droite D104		Pied côte	15:32	14:32
131,0	36,0	ANDOUILLÉ	Gauche D104		15:32	14:32	
131,6	35,4	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Portail rouge	Côte de la Galette	2è caté	15:33	14:33
134,7	32,3	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX	Tout droit D104	RÉTRÉCISSEMENT	15:37	14:37	
135,2	31,8	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX	Tout droit D104	RÉTRÉCISSEMENT	15:38	14:38	
135,5	31,5	D104 / D133	Tout droit D104	ROND-POINT	15:39	14:39	
137,0	30,0	D104	Virage gauche		Pied côte	15:41	14:41
138,5	28,5	GRIMPEUR : 6 - 4 - 2 - 1	Portail vert	Côte de la Dombrie	2è caté	15:43	14:43
139,6	27,4	CHANGÉ	Tout droit sur rue Robert Fouillet	ROND-POINT	15:44	14:44	
140,1	26,9	CHANGÉ	Gauche sur rue du Centre		15:45	14:45	
140,2	26,8	CHANGÉ	Droite	ROND-POINT	15:45	14:45	
140,3	26,7	CHANGÉ	Gauche C18 - direction Laval	ROND-POINT	15:45	14:45	
140,7	26,3	C18	Tout droit C18	RÉTRÉCISSEMENT - DANGER ÎLOT	15:46	14:46	
141,7	25,3	LAVAL	Tout droit - Rocade de Laval	ROND-POINT	15:47	14:47	
141,9	25,1	LAVAL	Gauche sur rue du Vieux Saint Louis	ROND-POINT	15:48	14:48	
143,1	23,9	LAVAL	RÉTRÉCISSEMENT - DANGER ÎLOT		15:49	14:49	
143,7	23,3	LAVAL	Gauche sur Pont de l'Europe	ROND-POINT	15:50	14:50	
143,9	23,1	LAVAL	Droite sur Béatrix de Gavre		15:50	14:50	
144,2	22,8	LAVAL	Tout droit - quai Carnot - quai Boudet	ENTRÉE DU CIRCUIT	15:51	14:51	
145,2	21,8	LAVAL	Gauche sur rue de la Cale		15:52	14:52	
145,5	21,5	LAVAL	Droite sur rue Victor Boissel		15:53	14:53	
145,8	21,2	LAVAL	Gauche sur Boulevard Montmorency		15:53	14:53	
146,2	20,8	SPRINT BONIFICATION N°3	1er passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 3" - 2" - 1"	15:54	14:54	
146,9	20,1	LAVAL	Droite sur Av de chanzy - Gauche Bd Industrie	ZONE PROPRE	15:54	14:54	
147,8	19,2	LAVAL	Gauche rue du Pressoir Salé - Gauche rue de Paris		15:56	14:56	
149,4	17,6	LAVAL	Tout droit rue de la Paix - Gauche quai Carnot - quai Boudet		15:58	14:58	
150,7	16,3	LAVAL	Quai Boudet - Gauche rue de la Cale - Droite rue Victor Boissel		16:00	15:00	
151,0	16,0	LAVAL	Victor Boissel - Gauche Boulevard Montmorency		16:00	15:00	
151,4	15,6	LAVAL	2ème passage sur la ligne d'arrivée - Bd Montmorency		16:01	15:01	
156,6	10,4	LAVAL	3ème passage sur la ligne d'arrivée - Bd Montmorency		16:08		
161,8	5,2	LAVAL	4ème passage sur la ligne d'arrivée - Bd Montmorency		16:15		
167,0	0,0	ARRIVÉE	5ème passage sur la ligne d'arrivée	BONIFICATIONS : 10" - 6" - 4"	16:23		

DÉVIATION CARAVANE : 1 tour de circuit puis 200 m avant la ligne - DROITE - Rue Colonel Heulot

DÉVIATION MOTOS ET VOITURES RENAULT : 200 m avant la ligne - DROITE - Rue Colonel Heulot

DÉVIATION VEHICULES POINTS ROUGES : 200 m après la ligne - GAUCHE - Avenue Chanzy

DÉVIATION DIRECTEURS SPORTIFS : 200 m avant l'arrivée - GAUCHE - Rue Pierre Laroque

LES ÉQUIPES DES BOUCLES DE LA MAYENNE 2023

PREMIÈRE DIVISION WORLD TOUR



COFIDIS
FRANCE



AG2R CITROËN TEAM
FRANCE



GROUPAMA FDJ
FRANCE



TEAM ARKEA SAMSIC
FRANCE



UAE TEAM EMIRATES
EMIRATS ARABES UNIS



MOVISTAR TEAM
ESPAGNE

DEUXIÈME DIVISION PRO TEAMS



TOTAL ENERGIES
FRANCE



LOTTO DSTNY
BELGIQUE



UNO X PRO CYCLING TEAM
NORVÈGE



CAJA RURAL SEGUROS RGA
ESPAGNE



EQUIPO KERN PHARMA
ESPAGNE



TEAM FLANDERS BALOISE
BELGIQUE



BURGOS BH
ESPAGNE



TUDOR PRO CYCLING TEAM
SUISSE



Q36.5 PRO CYCLING TEAM
SUISSE



HUMAN POWERED HEALTH
USA



BINGOAL WB
BELGIQUE

TROISIÈME DIVISION DIVISION CONTINENTAL



ST MICHEL MAVIC AUBER 93
FRANCE



CIC U NANTES ATLANTIQUE
FRANCE



NICE METROPOLE COTE D'AZUR
FRANCE



GO SPORT ROUBAIX LILLE METROPOLE
FRANCE



ORGANISATION DE L'ÉPREUVE 2023

ORGANISATION TECHNIQUE

Président	Pierrick GUESNE
Vice-Présidentes	Jocelyne LERIGET Patricia RICHARD
Secrétariat Général	Patricia RICHARD
Trésorier Général	Emile TOURNOUR
Responsable Technique	Arnaud COURTEILLE
Selection des Equipes	Cédric GARNIER
Hébergement	Patrick ROCHER Jocelyn LERIGET
Sécurité Routière	Jean Luc MINETTE Sébastien PATAULT
Sécurité Motards	Alain BRAULT
Permanence	Patricia RICHARD
Contrôle Médical	Samuel RUET
Médias - Télévisions	Pierrick GUESNE Marc BETTON
Communication	Jean Luc SAVARY Sébastien BESNIER
Réception Médias	Maxime LEBIGOT
Réception Partenaires - Invités	Anita MORIN Sébastien BESNIER
Relation Technique	Arnaud COURTEILLE
Départs - Arrivées	Sébastien BESNIER
Montage des Sites Départs	Gilbert DALIBARD
Montage des Sites Arrivées	Michel PLANCHAIS Marcel GOHIER
Parkings - Arrivées	Dominique BOUHOUR
Circuit Final	Jean Louis DESMOT
Responsable Parc Véhicules Renault	Daniel GENDRON Viviane GENDRON
Suivi des Chauffeurs	Maxime LEBIGOT Jean Luc SAVARY
Classements	G.S.O - votrecourse.com
Internet - Photo Finish	Nicolas PHILLIPON
Point Café - Accueil	Arlette COUTARD - Anita MORIN
Village - Repas	Joaquim CHAUSSEE Patrick ROCHER
Fléchage - Défléchage	Francis ARCANGER
Signalisations Diverses	Michel PIAU
Sur les Parcours	Jean COQUET
Camion Photocopieur	Emile TOURNOUR

LE SERVICE MÉDICAL

Médecin N°1	Jean Noel BANCHEREAU
Médecin N°2	Nicodème PELLIER
Ambulances	Harmonie Ambulance
Secouristes	La Croix Rouge

OFFICIELS

Président du Jury	J. Santiago BILBAO ZABALA
Assistant / Interprète	Henry PEQUENARD
Commissaire 1	Hervé BROCQUE
Commissaire 2	Morgane GARNIER
Juge à l'Arrivée et Bonif	Daniel BELLANTONIO
Chronometreur 1	Philippe BESSETTES
Commissaire Moto 1	Claude GODIN
Commissaire Moto 2	Christophe LE DASTUMER
Arbitre Régulateur Moto 1	Jean Louis BRETON
Arbitre Balai	Monique MORLIER
Classements	Patricia RICHARD Nicolas LE TALLEC

LIAISONS INFOS RADIO

Liaisons Radio	SHIMANO
Moto 1 Informations	SHIMANO
Moto 2 Informations	SHIMANO
Moto Ardoisier	Phillipe MORIN

ANIMATION

Animateur Speaker 1	Daniel MANGEAS
Animateur Speaker 2	Hervé MANGEAS
Voiture Informations	Loïc DROUARD
Animateur Caravane	

TÉLÉVISION - PRESSE

Moto Photographe	Boucles de la Mayenne
Moto Presse	Courrier de la Mayenne
Moto Presse	France Bleu
Moto Presse	Ouest France
Moto Télévision	La Chaîne l'Equipe
Moto Télévision	La Chaîne l'Equipe
Moto Télévision	La Chaîne l'Equipe

SÉCURITÉ

1 Voiture	Gendarmerie
12 Motards	Gendarmerie
18 Motards	Boucles de la Mayenne
1 Voiture Dépannage	Gendarmerie

VOITURE BALAI

CAR Tourisme	TRANSDEV
Commissaire Balai	Monique MORLIER

AFFILIATION F.F.C

POCC. Boucles de la Mayenne
Pégase Organisation Courses Cyclistes

RENAULT - VOITURES OFFICIELLES

N° et Position	CHAUFFEURS	VEHICULES	FONCTION	PARTENAIRES / PASSAGERS	TELEPHONE
ECHELON COURSE					
radio					
1	GENDARMERIE		1	Sécurité Routière	
2	Eugène SONNET	RENAULT SCENIC - BOUCLES	2	● Ouverture de Bulle	R. GAUTIER Régulateur horaire 07 81 36 02 94
3	Jean Claude BASTHISTE	RENAULT MEGANE Hybride	3	Voiture Info Speaker	GERAULT - Hervé MANGEAS 06 80 30 92 79
4	Daniel GENDRON	RENAULT AUSTRAL	4	Speaker Arrivée	Daniel MANGEAS 06 07 73 21 61
5	Lucie PAJOT	RENAULT CLIO	5	Miss ravito	2 Miss Protocole Arrivée 06 38 60 39 11
6	Tangy PRODHOMME	RENAULT ESPACE	6	Invités	CONSEIL DEPARTEMENTAL 06 23 30 60 57
7	Joaquim CHAUSSEE	RENAULT MEGANE Hybride	7	Invités	CREDIT MUTUEL 06 79 35 18 65
8	Guillaume BENOIST	RENAULT ARKANA	8	Invités	V & B 06 61 19 89 08
9	Frédéric PAJOT	RENAULT ARKANA	9	Invités	TOUILLER ORGANISATION 06 74 78 76 03
10	Ronan POULIZAC	RENAULT SCENIC 5 palces	10	Invités	CHAFFENAY PIGEON / FJA DESSAIGNE 06 74 84 73 50
11	Patrick ROCHER	RENAULT ARKANA Hybride	11	Invités	TERRENA NOUVELLE AGRICULTURE 06 87 76 52 65
12	Stéphane LEGROS	RENAULT KADJAR	12	Invités	L A T P 07 57 49 39 63
13	Fabrice HAVARD	RENAULT SCENIC	13	Invités	ACTUAL (GTA FINANCE) 06 11 39 57 11
14	Jean Michel DEBROISE	RENAULT SCENIC 7 places	14	Invités	LACTALIS 06 12 88 64 53
15	Jérôme HOUSSEAU	RENAULT MEGANE	15	Invités	RAPIDO 06 26 96 17 03
16	Pascal CHURIN	RENAULT MEGANE	16	Invités	GROUPE LUCAS 06 33 02 10 00
17	Sébastien DURET	RENAULT KADJAR	17	Invités	LA TAVERNE / FCPL / SHOWPIZZ 06 81 61 50 71
18	Florent GOHIER	RENAULT KADJAR	18	Invités	COM53 / TLTP 07 71 84 10 14
19	N. HERIVEAU F. LEMONNIER	RENAULT ARKANA Hybride	19	Invités	PAUMARD CHARPENTE / LA RENAISSANCE 06 26 86 52 83 06 78 34 82 24
20	Mickaël HACQUES	RENAULT ARKANA Hybride	20	Invités	COOP LOGIS 06 50 14 71 07
21	Hervé BOURDON	RENAULT MEGANE Electrique	21	Invités	HARMONIE MUTUELLE 06 62 31 79 58
22	Mathieu CLOAREC	RENAULT	22	Invités	CONCEPT HABITAT 06 01 00 54 39
23	Justin MOTTIER	RENAULT ARKANA Hybride	23	Invités	AXA / OUEST ACCRO 06 84 55 97 19
24	Eric JUHEL	RENAULT MEGANE Estate	24	Invités	COURRIER DE LA MAYENNE / BK TRANSPORTS 06 75 34 37 56
25	Rémi TREMEAU	RENAULT CAPTUR Hybride	25	Invités	OUEST BOISSONS 06 76 57 98 47
26	Jean-Luc VERON	RENAULT ARKANA	26	Invités	MAGASINS U 06 64 81 41 16
27	Pascal GAUTHIER	RENAULT MEGANE Electrique	27	Invités	INNOWAT 06 66 69 49 97
28	Pascal GIRAULT	RENAULT	28	Invités	DIRICKX 06 33 11 50 68
29	Mickaël BARBIER	RENAULT	29	Invités	Voiture neutre 1 - TRANSPORTS COUE 06 07 71 20 42
30	Alain CHUPIN	RENAULT	30	Invités	Voiture neutre 2 - FRANCE BLEU MAYENNE 06 74 39 20 07
31	Michel MAIGNAN	RENAULT	31	Invités	Invités Neutres no3 06 23 95 04 57
32	Thomas REVERDY	RENAULT MEGANE Hybride	32	Internet / Presse	06 50 11 18 94
33	Bertrand PRODHOMME	RENAULT	33	Réseaux Sociaux	06 74 39 67 47
34	Michel ROULAND	RENAULT CLIO	34	● Intermédiaire de Bulle	Jocelyne LERIGET 06 99 13 86 70
35	Anthony GESLIN	RENAULT	35	● Direction Organisation	Pierrick GUESNE - Président 06 26 31 06 02
36	SHIMANO	SKODA		Dépannage Neutre 1	
37	SHIMANO	SKODA		Dépannage Neutre	
38	Cédric GARNIER	RENAULT	36	● Direction de Course	Arnaud COURTEILLE 07 86 55 28 12
39	Michel LECOULS	RENAULT SCENIC	37	● Chrono / Juge Arrivée	Philippe BESSETTES / Daniel BELLANTONIO 06 30 40 56 97 06 28 36 76 22
40	SHIMANO	SKODA		● Commissaire 1	Hervé BROCCQUE 06 66 74 93 20
41	SHIMANO	SKODA		● Président du Jury	BILBAO ZABALA J.Santiago 00 34 650 106 845
42	René LELIEVRE	RENAULT CLIO Hybride	38	● Médecin	Jean-Noël BANCHEREAU 06 67 43 85 87
43	SHIMANO	SKODA		● Commissaire 2	Morgane GARNIER 06 48 91 57 30
44	SHIMANO	SKODA		Dépannage Neutre 3	
45	AMBULANCE		39	Ambulance	HARMONIE 06 12 13 16 42
46	AMBULANCE		40	Ambulance	HARMONIE 06 12 13 16 42
47	Joseph BANOR	BUS TRANSDEV	41	● Voiture Balai	Monique MORLIER 06 86 90 18 93
48	L'ÉQUIPE	RENAULT	42	La Chaîne l'Equipe	
49	Philippe TERREAU	RENAULT	43	Dépannage Voitures Renault	Alain BLANCHET 07 69 90 47 57
50	GENDARMERIE		44	Dépannage Motos Gendarmerie	
51	Annick BASTHISTE	RENAULT CAPTUR	45	● Fermeture de Bulle	Viviane GENDRON 06 85 29 15 75
CARAVANE PUBLICITAIRE					
radio					
52	Bruno LEMEUR	RENAULT	46	Sécurité routière	Gyrophare + Message de prévention 07 69 88 00 80
53	Patrice GILLES	VOITURE SONO CREDIT MUTUEL	47	● Ouverture Caravane Gyrophare Rouge	06 22 94 97 32
54	Sébastien PATAULT	RENAULT	48	Sécurité routière	Gyrophare + Message de prévention 06 60 57 64 96
55	Gérard BESNIER	RENAULT	49	Direction Caravane	Michel FOUCHER 06 81 07 54 53
56	Michel BEAUJEAN	RENAULT CLIO	50	Animation Caravane	Loïc DROUARD 06 80 24 23 36
57	Didier BOUTRUCHE	CAMION FRIGO		Ravitaillement	Partenaire RILLETES GORRONNAISES 06 23 84 25 95
58	Michel HOUSSET	CAMION HYPER U		Animation Caravane	Alain BERTSON 06 89 38 32 91
59	Brigitte GILLES	RENAULT CLIO	51	● Fin de Caravane Gyrophare Vert	06 60 29 49 53

CONTACT - BOUCLES DE LA MAYENNE

SECURITE - ACCUEIL

			radio			
60	Jean Luc MINETTE	RENAULT KANGOO V.P	52	Sécurité routière	Signaleurs départ / arrivée - Brigade mobile	06 64 70 80 64
61	Nicolas LELIEVRE	RENAULT TRAFFIC 9 pers.	53	Sécurité routière	Signaleurs départ / arrivée - Brigade mobile	06 13 08 59 03
62	Sébastien BESNIER	RENAULT CAPTUR - BOUCLES		Relation partenaires		06 16 25 00 47
	Patricia Richard			Permanence	Départ / arrivée et contrôle antidopage	06 75 04 16 99
	Samuel RUET			Permanence	Départ / arrivée et contrôle antidopage	06 77 24 57 77
63	Anita MORIN	RENAULT KANGOO Van		Accueil invités	Voitures "Invités"	06 06 64 43 61
64	Arlette COUTARD	RENAULT ARKANA		Accueil invités	Point "café"	06 81 60 71 28

MATERIEL

			radio			
65	Dominique BOUHOURL	RENAULT MEGANE 4 estate	54	Installation circuit final - parkings - site	Arrivée	06 16 25 84 80
66	Michel LAMI	RENAULT TRAFIC minibus 9 PL.		Fléchage - Parkings et PPO - Site	Départ	06 83 44 26 05
67	Gilbert DALIBARD	RENAULT MASTER L2H2 11 m3		Réception Parking	Site Départ	06 32 27 83 09
68	Francis ARCANGER	RENAULT TRAFIC Minibus 9 PL.		Fléchage et Défléchage parcours		06 86 03 31 76
69	Patrick GARRY	RENAULT TRAFIC Minibus 9 PL.		Fléchage et Défléchage parcours		06 87 27 53 93
70	Michel PIAU	RENAULT MASTER L3H2 14 m3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 09 54 77 42
71	Marc CHEDMAIL	RENAULT MASTER L3H2 14 m3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 23 36 75 99
72	Jean COQUET	RENAULT MASTER L3H2 14 m3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 81 76 47 97
73	Jean Pierre CHÈNE	RENAULT MASTER 22 m3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 08 41 90 93
74	Gilbert BOURGEGAS	RENAULT SANDERO		Transfert et ramassage des bénévoles		06 47 33 26 72
75	L'ÉQUIPE	RENAULT KANGOO V.P			La Chaîne l'Equipe	
76	L'ÉQUIPE	RENAULT KANGOO V.P			La Chaîne l'Equipe	
77	L'ÉQUIPE	RENAULT ZOE			La Chaîne l'Equipe	
78	Vincent GENDRON	RENAULT ZOE Electrique				06 45 29 73 02
79	Jacques LETOURNEUR	PODIUM RENAULT		Podium pProtocole sur les Arrivées		06 87 75 62 38
80	Michel PLANCHAIS	TOUILLET 22 m3		Panneaux AKILUX - Ligne d'Arrivée		06 07 15 23 64
81	Marcel GOHIER	C. MUTUEL 22 m3		Panneaux AKILUX - Ligne d'Arrivée		06 32 93 77 39
82	Jean Yves OGER	MASTER		Matériel Sono Podium		07 61 58 36 38
83	Daniel BLOTTIERE	CREDIT MUTUEL		Panneaux Signalisation		07 71 84 83 33
84	Freddy RIPAULT	CREDIT MUTUEL		Fléchage - Parkings et PPO - Site	Arrivée	06 45 70 35 38
85	Emile TOURNOUR	MASTER TOUILLER		Photocopieur Permanence		06 70 02 41 65
86	Daniel MAHE	RAPIDO		France Bleu Mayenne - Consultants		06 89 26 19 21
87	Jean Yves RICHARD	CREDIT MUTUEL		Animation Daniel MANGEAS sur les Arrivées		07 81 87 07 87
88	Antoine ORILLARD	Transports ORILLARD		Transport des 300 barrières		06 45 70 35 38
89	Florent BOUHOURL	Transports ORILLARD		Transport des 200 barrières		06 06 89 75 60
90	Maxime SINANT	Transports PIQUET		Transport des élévateurs		06 10 32 33 82
91	Daniel PILORGE	COM . 53		Camion petite nacelle		06 73 78 43 61
92	PENGULLY	CAMION		Transport de la grande nacelle de 50 m pour la TV		
93	Franck ANJUERE	CAMION		Transport des générateurs pour la TV		06 80 10 59 64
94	Hervé PRODHOMME	PODIUM Pigeon		Podium VIP sur les Arrivées		06 14 97 43 59
95	Fabrice PIERROT	CAMION PORTIQUE ARRIVEE		Camion portique arrivée		06 34 11 08 43
96	Fabrice PIERROT	CAMION		Flocage des maillots pour le Protocole		06 34 11 08 43
97	Nicolas PHILIPPON	CAMION		Photo finish		06 12 15 61 03
98	Régis RÉVEILLE	Ensemble Grand Ecran		Grand écran Vision Live		06 18 04 21 33
99	Fabien GIBALT	CAMION SONOPRESTA		Sonorisation de la ligne d'Arrivée		02 33 91 73 52
100	Eric ROBIN	PODIUM FDJ		Podium présentation des équipes sur les Départs		06 25 73 57 60

CONTACTS - BOUCLES DE LA MAYENNE

Président des Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel	Pierrick GUESNE	06 26 31 06 02
Vice présidente Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel	Jocelyne LERIGET	06 99 13 86 70
Direction technique	Amaud COURTEILLE	07 86 55 28 12
Référent Equipes cyclistes	Cédric GARNIER	06 79 53 45 22
Référent Relation partenaires	Sébastien BESNIER	06 16 25 00 47
Référent Relation média	Maxime LEBIGOT	06 14 93 89 45
Référent Sécurité signaleurs et brigade mobile	Jean Luc MINETTE	06 64 70 80 64
Référent Sécurité routière et signaleurs	Sébastien PATAULT	06 60 57 64 96
Référent Permanence départ / arrivée et contrôle antidopage - Vice présidente	Patricia RICHARD	06 75 04 16 99
Référent Classements	Nicolas LE TALLEC	06 62 85 91 27
Référent Sécurité motards et Radio Shimano	Alain BRAULT	06 22 74 67 04
Référent Véhicules Renault	Daniel GENDRON	06 07 73 21 61
Référent Voitures "invités"	Anita MORIN	06 06 64 43 61
Référent Montage ligne d'Arrivée	Michel PLANCHAIS	06 07 15 23 64
Référent Circuit final et Parkings Arrivée	Dominique BOUHOURL	06 16 25 84 80
Référent Electricité et branchements	Jean Yves OGER	07 61 58 36 38
Référent Caravane	Michel FOUCHER	06 85 04 28 17
Médecin N°1	Jean-Noel BANCHEREAU	06 67 43 85 87
Médecin N°2	Nicodème PELLIER	06 77 97 50 99
Ambulances	Ambulances HARMONIE	02 43 66 01 01
Hôpital LAVAL		02 43 66 50 00
Hôpital CHÂTEAU-GONTIER		02 43 09 33 33
Hôpital MAYENNE		02 43 08 73 00

MOTARDS - SERVICE SÉCURITÉ

N°	MOTARDS	FONCTION	PASSAGER	Présence			
				Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Motards Échelon Caravane - Sécurité (8)							
1	Philippe GENOUEL	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
2	Philippe LEMERCIER	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
3	Roland MOULLIERE	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
4	Joël LIGER	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
5	Marcel THOMAS	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
6	Eric PINEAU	Moto SECURITE Caravane		1	1	1	
7	Roger PINEAU	Moto - Régulateur Caravane		1	1	1	
8	Arnaud BOURGOUIN	Moto - Régulateur Caravane		1	1	1	
Motards Échelon Course - Organisation - Arbitres (9)							
9	Alain RAMIR	Moto Arbitre 1	Claude GODIN	1	1	1	1
10	Sylvain NICOLAS	Moto Arbitre 2	Christophe LE DASTUMER	1	1	1	1
11	Pascal GARNIER	Moto - Juge à l'arrivée		1	1	1	1
12	Damien DUCHENE	Arbitre - Régulateur 1	Jean Louis BRETON	R	1	1	1
13	Thierry HOUDMON	Moto Médecin	Nicodème PELLIER	1	1	1	1
14	Thierry MANCEAU	Moto Ardoisier	Philippe MORIN	R	1	1	1
15	Motard Shimano	Moto - Informations 1					
16	Motard Shimano	Moto - Informations 2					
17	Motard Shimano	Moto - Dépannage					
Motards Échelon Course - Médias (9)							
18	Vincent PIPARD	Photographe Boucles	Angèle LEBLANC	1	1	1	1
19	Thierry BESNIER	Photographe Boucles	Simon CHEMIN	1	1	1	1
20	Stéphane MARC MARTIN	Photographe Boucles	Simon COURTEILLE	1	1	1	1
21	Sylvain PRODHOMME	Portage	Pierrick GUESNÉ / Partenaires		1	1	1
22	Motard France Bleu	France Bleu Mayenne					
23		La Chaîne L'Équipe					
24		La Chaîne L'Équipe					
25		La Chaîne L'Équipe					
26		La Chaîne L'Équipe					
Motards Échelon Course - Sécurité (18)							
28	Alain BRAULT	Responsable Motards	06 22 74 67 04	1	1	1	1
29	Christophe BARROCHE	Moto Sécurité		1	1	1	1
30	Denis BIGNON	Moto Sécurité	Marie France LOUIS		1	1	1
31	Joseph BIGNON	Moto Sécurité			1	1	1
32	Michel BODINIER	Moto Sécurité			1	1	1
33	Christian CHAUVIN	Moto Sécurité			1	1	1
34	Alain CRIBIER	Moto Sécurité		1	1	1	1
35	Thierry HUIGNARD	Moto Sécurité			1	1	1
36	Laurent JEGAT	Moto Sécurité			1	1	1
37	Henri LANOE	Moto Sécurité			1	1	1
38	Michel LECLERC	Moto Sécurité			1	1	1
39	Éric LEBLANC	Moto Sécurité			1	1	1
40	Thierry LEROI	Moto Sécurité		1	1	1	1
41	Benoît LE ROYER	Moto Sécurité			1	1	1
42	Joël MASSON	Moto Sécurité			1	1	1
43	Jean Claude PLU	Moto Sécurité			1	1	1
44	Philippe TERRIER	Moto Sécurité			1	1	1
45	Patrick VALLEE	Moto Sécurité	Jean - Marc ROBIEU	1	1	1	1
				12	36	36	36



Vous êtes là,

Je crée
mon
entreprise

Je veux garder
mon leadership

Je lance
un nouveau
produit

Je change
de cap

on est là.

Des experts pour décrocher vos étoiles !



- > Conseil / Stratégie
- > Création graphique
- > Site Internet
- > Réseaux sociaux
- > Photo / Vidéo
- > Événementiel

portobello
COMMUNICATION

PARC CÉRÈS - 21, rue Ferdinand Buisson - CHANGÉ - LAVAL - 02 43 69 36 80